



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°R32-2018- 251 bis

Publié le 23 août 2018

# TABLE DES MATIÈRES

## **DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI HAUTS-DE-FRANCE**

Arrêté fixant la liste des défenseurs syndicaux exerçant des fonctions d'assistance ou de représentation devant les conseils de prud'hommes et les cours d'appel en matière prud'homale

## **DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT DES HAUTS-DE-FRANCE – DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE L'OISE**

Contrôle des structures – demande d'autorisation d'exploiter – accusé réception – EARL JOSSELIN

Contrôle des structures – demande d'autorisation d'exploiter – accusé réception – EARL DES BOURCHAINES

Contrôle des structures – demande d'autorisation d'exploiter – accusé réception – EARL DU PARC

Contrôle des structures – demande d'autorisation d'exploiter – accusé réception – Pierre Louis LEFEVRE

Contrôle des structures – demande d'autorisation d'exploiter – accusé réception – Denis CLAUD

## **DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT DES HAUTS-DE-FRANCE – DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU PAS-DE-CALAIS**

Contrôle des structures – demande d'autorisation d'exploiter – accusé réception – Lynda KOUIDRI

Contrôle des structures – demande d'autorisation d'exploiter – accusé réception – EARL MELLIER

Contrôle des structures – demande d'autorisation d'exploiter – accusé réception – GAEC DE CLAIRE FETE

Contrôle des structures – demande d'autorisation d'exploiter – accusé réception – SCEA MAERTEN

Contrôle des structures – demande d'autorisation d'exploiter – accusé réception – EARL DUMONT

Contrôle des structures – demande d'autorisation d'exploiter – accusé réception – GAEC DELPLACE

Contrôle des structures – demande d'autorisation d'exploiter – accusé réception – EARL PETILLON

Contrôle des structures – demande d'autorisation d'exploiter – accusé réception – EARL LECLERCQ

Contrôle des structures – demande d'autorisation d'exploiter – accusé réception – Sébastien BALLART

Contrôle des structures – demande d'autorisation d'exploiter – accusé réception – Nicolas LEMAITRE

Contrôle des structures – demande d'autorisation d'exploiter – accusé réception – François THUILLIER

Contrôle des structures – demande d'autorisation d'exploiter – accusé réception – EARL DU CORNET

Contrôle des structures – demande d'autorisation d'exploiter – accusé réception – EARL DE LA PETITE CHAPELLE

## **DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT DES HAUTS-DE-FRANCE**

Arrêt préfectoral mettant à jour la liste des postes éligibles à l'enveloppe Durafour



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFET DE LA REGION HAUTS-DE-FRANCE

Direction Régionale des  
Entreprises, de la Concurrence,  
de la Consommation, du Travail et  
de l'Emploi Hauts-de-France

Pôle Travail

### Arrêté fixant la liste des défenseurs syndicaux exerçant des fonctions d'assistance ou de représentation devant les conseils de prud'hommes et les cours d'appel en matière prud'homale

Le Préfet de la région Hauts-de-France,  
Préfet du Nord,  
Officier de la Légion d'Honneur,  
Commandeur de l'Ordre National du Mérite,

VU l'article 258 de la loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques ;

VU le décret n° 2016-975 du 18 juillet 2016 relatif aux modalités d'établissement de listes, à l'exercice et à la formation des défenseurs syndicaux intervenant en matière prud'homale ;

VU le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE en qualité de Préfet de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, Préfet du Nord ;

VU l'arrêté du 20 décembre 2017 fixant la liste des défenseurs syndicaux exerçant des fonctions d'assistance ou de représentation devant les conseils de prud'hommes et les cours d'appel en matière prud'homale pour la région Hauts-de-France ;

Sur proposition de la Directrice Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi Hauts-de-France ;

### ARRÊTE

#### Article 1<sup>er</sup> :

Les défenseurs syndicaux de la région Hauts-de-France exerçant des fonctions d'assistance ou de représentation devant les conseils de prud'hommes et les cours d'appel en matière prud'homale sont listés en annexes 1A à 1G pour les défenseurs syndicaux présentés par les organisations syndicales de salariés et en annexe 2 pour les défenseurs syndicaux présentés par les organisations professionnelles d'employeurs.

**Article 2 :**

La liste des défenseurs syndicaux est révisée tous les quatre ans. Elle peut être modifiée à tout moment si nécessaire, par ajout ou retrait. Elle est tenue à la disposition du public à la direction régionale des entreprises de la concurrence, de la consommation du travail et de l'emploi et dans ses unités départementales, dans chaque conseil de prud'homme et dans les cours d'appel de la région Hauts-de-France.

**Article 3 :**

L'arrêté du 20 décembre 2017 est abrogé.

**Article 4 :**

La Secrétaire Générale pour les Affaires Régionales par intérim et la Directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi Hauts-de-France sont chargées, chacune en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 26 JUL. 2018



Michel LALANDE.

présentée par l'organisation syndicale CGT

Nom Prénom	Profession	Organisation syndicale	ADRESSE POSTALE	COORDONNEES TELEPHONIQUES	Périmètre d'intervention (indicatif)
ACHOUCH Said	Technicien	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
ADNET Michel	Retraité	CGT	Union Départementale CGT Somme Bourse du Travail 24 rue Frédéric Petit 80000 AMIENS	0322712870	80
AGHANBOU Nour- Eddine	Aide médico psychologique	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
ANANOU Christophe	Magasinier cariste	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
ARNOULT Bruno	retraité	CGT	Union Départementale CGT Pas de Calais 63 rue Rene Lanoy BP176 62303 LENS CEDEX	0321796450	62
BAILLEUL Jean- Christophe	Ouvrier	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
BARANSKI Jean-Claude	Opérateur de production	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
BILLOIR Philippe	Sans emploi	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
BODART Sonia	Vendeuse	CGT	Union Départementale CGT Pas de Calais 63 rue Rene Lanoy BP176 62303 LENS CEDEX	0321796450	62
BOUKELMOUNE David	Agent d'Exploitation	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
BOUYERDEN Omar	Agent de sécurité	CGT	Union Départementale CGT Pas de Calais 63 rue Rene Lanoy BP176 62303 LENS CEDEX	0321796450	62
BOUZERA Karim	Magasinier cariste	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
BOYER Alexis	Retraité	CGT	Union Départementale CGT Pas de Calais 63 rue Rene Lanoy BP176 62303 LENS CEDEX	0321796450	62
BROUSSE Éric	Technicien	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
CARON Julien	Technicien développement	CGT	Union Départementale CGT Oise Bourse du Travail rue Fernand Pelloutier 60100 CREIL	0344550157	60
CASARI Bruno	Tourneur vertical	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
CAUET Pierre	Retraité	CGT	90 rue Antoine Watteau 59430 ST Pol sur Mer	0972437029	59

**présentée par l'organisation syndicale CGT**

Nom Prénom	Profession	Organisation syndicale	ADRESSE POSTALE	COORDONNEES TELEPHONIQUES	Périmètre d'intervention (indicatif)
CHANTREAU Bruno	Sans activité professionnelle	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
CHATIN Gérard	Retraité	CGT	Union Départementale CGT Oise Bourse du Travail rue Fernand Pelloutier 60100 CREIL	0627453712	60
CHEBOUT Myriam	Secrétaire	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
CHOTEAU Samuel	Ouvrier professionnel	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
CLOUET Philippe	Retraité	CGT	19 carriere Bonte 59150 Wattrelos	0320250098	59
DECAUDIN Betty	Agent conseil allocataire	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
DEDOURS Robert	Retraité	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
DELEPAUX Dorothée	infirmière	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
DELEZENNE Cyrille	Animateur qualité La Poste	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
DEROQUETTE Jean-Luc	Retraité	CGT	Union Départementale CGT Pas de Calais 63 rue Rene Lanoy BP176 62303 LENS CEDEX	0321796450	62
DETHOOR Michel	Agent de production	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
DHERBECOURT Victorien	Cariste pontier	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
DIVE Bernard	Retraité	CGT	Union Départementale CGT Pas de Calais 63 rue Rene Lanoy BP176 62303 LENS CEDEX	0321796450	62
DUFOUR Catherine	Demandeur d'emploi	CGT	Union Départementale CGT Pas de Calais 63 rue Rene Lanoy BP176 62303 LENS CEDEX	0321796450	62
DUQUENNE Etienne	Retraité	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59

présentée par l'organisation syndicale CGT

Nom Prénom	Profession	Organisation syndicale	ADRESSE POSTALE	COORDONNEES TELEPHONIQUES	Périmètre d'intervention (indicatif)
FARCY Hervé	Retraité	CGT	Union Départementale CGT Somme Bourse du Travail 24 rue Frédéric Petit 80000 AMIENS	0322712870	80
FERTÉ Jean-Paul	Retraité	CGT	Union Départementale CGT Pas de Calais 63 rue Rene Lanoy BP176 62303 LENS CEDEX	0321796450	62
FORTIN Joël	Retraité	CGT	Union Départementale CGT Somme Bourse du Travail 24 rue Frédéric Petit 80000 AMIENS	0322712870	80
GALET Jean-Claude	Conseiller vente	CGT	Union Départementale CGT Pas de Calais 63 rue Rene Lanoy BP176 62303 LENS CEDEX	0321796450	62
GARENAUX Jean-Bernard	Agent de service	CGT	Union Départementale CGT Pas de Calais 63 rue Rene Lanoy BP176 62303 LENS CEDEX	0321796450	62
GENTOT Daniel	Conducteur routier	CGT	Union Départementale CGT Pas de Calais 63 rue Rene Lanoy BP176 62303 LENS CEDEX	0321796450	62
GINESTAR Carine	Conseillère administrative	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
GODET Corinne	Soigneur	CGT	Union Départementale CGT Pas de Calais 63 rue Rene Lanoy BP176 62303 LENS CEDEX	03 21 79 64 50	62
GROSS Gérald	Ouvrier professionnel	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
HAIDON Damien	Retraité	CGT	Union Départementale CGT Pas de Calais 63 rue Rene Lanoy BP176 62303 LENS CEDEX	0321796450	62
HAMELIN Franck	Monteur	CGT	Union Départementale CGT AISNE 15 rue Anatole France 02100 ST QUENTIN	0323623117	02
HENOT Franck	Extrudeur	CGT	Union Départementale CGT Oise Bourse du Travail rue Fernand Pelloutier 60100 CREIL	0344550157	60
HOUANT Franck	Magasinier cariste	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59

présentée par l'organisation syndicale CGT

Nom Prénom	Profession	Organisation syndicale	ADRESSE POSTALE	COORDONNEES TELEPHONIQUES	Périmètre d'intervention (indicatif)
HOYEZ Alain	Retraité	CGT	Union Départementale CGT Pas de Calais 63 rue Rene Lanoy BP176 62303 LENS CEDEX	0321796450	62
HULIN Jean-Luc	Retraité	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
JAMART Fabrice	Conducteur d'installation	CGT	Union Départementale CGT Pas de Calais 63 rue Rene Lanoy BP176 62303 LENS CEDEX	0321796450	59-62
JASINSKI Didier	Technicien atelier	CGT	Union Départementale CGT Pas de Calais 63 rue Rene Lanoy BP176 62303 LENS CEDEX	0321796450	62
KAZMIERCZAK Nicolas	Conducteur Receveur	CGT	Union Départementale CGT Pas de Calais 63 rue Rene Lanoy BP176 62303 LENS CEDEX	0321796450	62
KEDZIORA Richard	Retraité	CGT	Union Départementale CGT Pas de Calais 63 rue Rene Lanoy BP176 62303 LENS CEDEX	0321796450	62
LANDELLE Alain	Technicien maintenance	CGT	Union Départementale CGT Aisne 15 rue Anatole France 02100 ST QUENTIN	0323623117	02
LANNOY Gaëtane	Agent de maitrise	CGT	Union Départementale CGT Pas de Calais 63 rue Rene Lanoy BP176 62303 LENS CEDEX	0321796450	62
LANQUETIN Jean	Formateur	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
LEBLANC Claude	Retraité	CGT	Union Départementale CGT Somme Bourse du Travail 24 rue Frédéric Petit 80000 AMIENS	0322712870	80
LEBORGNE Frédéric	Invalidité	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
LECLERCQ Claude	Inventoriste	CGT	Union Départementale CGT Somme Bourse du Travail 24 rue Frédéric Petit 80000 AMIENS	0322712870	80



présentée par l'organisation syndicale CGT

Nom Prénom	Profession	Organisation syndicale	ADRESSE POSTALE	COORDONNEES TELEPHONIQUES	Périmètre d'intervention (indicatif)
LEFEBVRE DE RIEUX Thibaut	Enseignant	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
LEFEVRE Olivier	Contrôleur finances publiques	CGT	Union Départementale CGT AISNE 15 rue Anatole France 02100 ST QUENTIN	0323623117	02
LEUXE Cédric	Auxilaire ambulancier	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
LOBRY Arnaud	Cariste	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
MAETIE Serge	Retraité	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
MARCUS Stéphane	Régulateur	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
MARSY Mickaël	Conducteur receveur	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
MASTIA Olivier	Sans emploi	CGT	26 rue Nationale 59440 Sémerie	0786451897	59
MEREU Paulette	Coordinatrice trésorerie	CGT	Union Départementale CGT Oise Bourse du Travail rue Fernand Pelloutier 60100 CREIL	0344550157	60
MOINE Jacques	Retraité	CGT	21 cité Joliot Curie 59730 Solesmes	0327793497	59
MOLINES Nicolas	Gestionnaire administratif	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
MONTEL Pascale	Employée	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
NIANG El Hadji Mbaye	Chef de poste	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
ORY Jean-Luc	Responsable sécurité	CGT	Union Départementale CGT Oise Bourse du Travail rue Fernand Pelloutier 60100 CREIL	0344550157	60
OSSELAER Yvan	Conciliateur apprentissage	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
PANLOU Pascal	Consultant S.I	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59

présentée par l'organisation syndicale CGT

Nom Prénom	Profession	Organisation syndicale	ADRESSE POSTALE	COORDONNEES TELEPHONIQUES	Périmètre d'intervention (indicatif)
PASSEPONT Dany	Retraité	CGT	Union Départementale CGT Somme Bourse du Travail 24 rue Frédéric Petit 80000 AMIENS	0322712870	80
PAWLIK Lionel	Demandeur d'emploi	CGT	Union Départementale CGT Aisne 15 rue Anatole France 02100 ST QUENTIN	0323623117	02
PECQUEUR Éric	Ouvrier	CGT	3 rue Roger Salengro 59147 Gondécourt	0629368740	59
PENNE Sandy	Conducteur routier	CGT	Union Départementale CGT Pas de Calais 63 rue Rene Lanoy BP176 62303 LENS CEDEX	0321796450	62
PHILIPPE Daniel	Retraité	CGT	Union Départementale CGT Oise Bourse du Travail rue Fernand Pelloutier 60100 CREIL	0344093652	60
PIWON Bernard	Retraité	CGT	Union Départementale CGT Pas de Calais 63 rue Rene Lanoy BP176 62303 LENS CEDEX	03 21 79 64 50	62
RACANO-SCHEERS Salvatore	Agent hospitalier	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
RANDRIANASOLOSON Aurélie	Comptable	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
RASZKA Frédéric	Conducteur routier	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
SAINT Romuald	Salarié La Poste	CGT	Union Départementale CGT Somme Bourse du Travail 24 rue Frédéric Petit 80000 AMIENS	0322712870	80
SEILLER Jean-Pierre	Retraité	CGT	Union Départementale CGT Oise Bourse du Travail rue Fernand Pelloutier 60100 CREIL	0344550157	60
SPAES Ghislaine	Femme de ménage	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
STENECK Bruno	Technicien méthode/procédés	CGT	Union Départementale CGT Oise Bourse du Travail rue Fernand Pelloutier 60100 CREIL	0344550157	60
TOP Laurent	Cariste	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
TURBE Ludovic	Monteur	CGT	Union Départementale CGT Aisne 15 rue Anatole France 02100 ST QUENTIN	0323623117	02
TURPIN Patrick	Métallurgiste	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59

**présentée par l'organisation syndicale CGT**

Nom Prénom	Profession	Organisation syndicale	ADRESSE POSTALE	COORDONNEES TELEPHONIQUES	Périmètre d'intervention (indicatif)
VALLEZ Annick	Vendeuse	CGT	Union Départementale CGT Pas de Calais 63 rue Rene Lanoy BP176 62303 LENS CEDEX	0321796450	62
VASSEUR Daniel	Retraité	CGT	Union Départementale CGT Pas de Calais 63 rue Rene Lanoy BP176 62303 LENS CEDEX	03 21 79 64 50	62
VERDIERE Jean-Paul	Retraité	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
VERGIN Laurent	Agent de sécurité	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
VERGUETUEN Ludovic	Éducateur spécialisé	CGT	14 rue Léonard de Vinci 59890 QUESNOY-SUR-DEULE	0601491766	59
VERROUST Philippe	Retraité	CGT	Union Départementale CGT Pas de Calais 63 rue Rene Lanoy BP176 62303 LENS CEDEX	0321796450	62
VILLE Julien	Ouvrier professionnel	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
VIS Pascale	Enseignante	CGT	Union locale CGT Boulogne sur Mer bourse du travail, 4 rue d'Artois 62200 Boulogne sur Mer	0962601158	62
VISTICOT Alain	Retraité	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
VITTU Serge	Chauffeur coursier	CGT	Union Départementale CGT Pas de Calais 63 rue Rene Lanoy BP176 62303 LENS CEDEX	0321796450	62
WAEGEMACKER David	Sans emploi	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
WALLART Sabine	Agent de production	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	59
WALLET Karine	Gestionnaire en mutuelle	CGT	Union Départementale CGT Nord 254 blv de l'usine CS20111 59030 LILLE CEDEX	0320621162	62
WANIC Edmond	Retraité	CGT	WANIC Edmond 71 rue d'Alsace 59330 Hautmont	0327663217	59
WATIEZ Françoise	Invalidité	CGT	Union Départementale CGT Pas de Calais 63 rue Rene Lanoy BP176 62303 LENS CEDEX	0321796450	62
WATTEBLÉD Arnaud	Opérateur produit	CGT	Union Départementale CGT Oise Bourse du Travail rue Fernand Pelloutier 60100 CREIL	0344550157	60

**présentée par l'organisation syndicale CGT**

<b>Nom Prénom</b>	<b>Profession</b>	<b>Organisation syndicale</b>	<b>ADRESSE POSTALE</b>	<b>COORDONNEES TELEPHONIQUES</b>	<b>Périmètre d'intervention (indicatif)</b>
WEISSHAUPT Edith	Ouvrière	CGT	2 ruev I cité Voltaire 59264 Onnaing	0668361471	59
WISNIOWSKI Franck	Ouvrier qualifié	CGT	Union Départementale CGT Oise Bourse du Travail rue Fernand Pelloutier 60100 CREIL	0344550157	60
WYPART Maximilien	Cariste logistique	CGT	Union Départementale CGT AISNE 15 rue Anatole France 02100 ST QUENTIN	0323623117	02
ZENI Didier	Agent de circulation SNCF	CGT	Union Départementale CGT Pas de Calais 63 rue Rene Lanoy BP176 62303 LENS CEDEX	0321796450	62

présentée par l'organisation syndicale CFDT

Nom Prénom	Profession	Organisation syndicale	ADRESSE POSTALE	COORDONNEES TELEPHONIQUES	Périmètre d'intervention (Indicatif)
ALADAVID Jean-Paul	Demandeur d'emploi	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59-62
BARREAU Jean-Philippe	Technicien d'études	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59-62
BECART Francis	Retraité	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59-62
BERTIN Frédéric	Technicien	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59-62
BONTE Didier	Demandeur d'emploi	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59-62
BOUCHÉ Anne-Marie	Retraîtée	CFDT	7 rue de Czeladz 59950 AUBY	0614831317	59-62
BOULET Jean-Pierre	Retraité	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59-62
BOURRÉ Thierry	Demandeur d'emploi	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59-62
CAMPAGNIE Robert	Tisseur	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59-62
CARLIER David	Chef équipe sécurité incendie	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59-62
CHAVANNE Pierre	Responsable administratif	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59-62
CHEKROUD Suzanne	Employée	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59-62
COMMELIN Brigitte	Formatrice	CFDT	CFDT Antenne Amiens Tour Perret 6ème étage 13 place Alphonse Fiquet - 80000 AMIENS	0322711919	60
DELHOUM Mohamed	Chef d'équipe plombier chauffagiste	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59-62
DELMOTTE René	Retraité	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59-62
DEWEVRE Patrick	Retraité	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59-62

**présentée par l'organisation syndicale CFDT**

Nom Prénom	Profession	Organisation syndicale	ADRESSE POSTALE	COORDONNEES TELEPHONIQUES	Périmètre d'intervention (indicatif)
FAGOT Aurore	Éducatrice spécialisée	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59-62
GAVERIAUX Patricia	Aide-soignante	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59-62
GERARD Alain	Retraité	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59
HANNECART Marc	Acheteur	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59
HOSTENS Jean-Claude	Retraité	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59-62
HUYGENS Philippe	Retraité	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59-62
IRIOUT Abdelkader	Agent de maintenance	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59-62
KHEBIZI Karim	Ouvrier	CFDT	CFDT Antenne Amiens Tour Perret 6ème étage 13 place Alphonse Fiquet - 80000 AMIENS	0322711919	02-60-80
KINDT François	Directeur de magasin	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59-62
KOCUREK Francis	Retraité	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59
LADRIERE Christelle	Monitrice éducatrice	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59-62
LEMOR Marc	Technicien process	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59-62
LEPORC Jean-Paul	Demandeur d'emploi	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59

**présentée par l'organisation syndicale CFDT**

<b>Nom Prénom</b>	<b>Profession</b>	<b>Organisation syndicale</b>	<b>ADRESSE POSTALE</b>	<b>COORDONNEES TELEPHONIQUES</b>	<b>Périmètre d'intervention (indicatif)</b>
LETHIAIS Olivier	Conducteur de travaux	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59-62
MEZERE Jean-Bruno	Retraité	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59-62
MEZZOUJ Rachid	Animateur socioculturel	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59-62
MIROSLAV Alexandra	Téléconseiller	CFDT	CFDT Antenne Amiens Tour Perret 6ème étage 13 place Alphonse Fiquet - 80000 AMIENS	0322711919	02-60-80
MISIAK Patrick	Agent administratif transports routiers	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59-62
MULET Charles	Retraité	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59-62
OUTALATE Rachid	Conducteur Receveur	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59-62
PAQUENTIN Dominique	Retraité	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59-62
PARENT Cyrille	Analyste d'exploitation	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59-62
PECORARO Jean-Luc	Agent d'entretien réseau d'eau	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59
PECORARO Marie-Annick	Employée CPAM	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59-62
PERON Bertrand	Opérateur	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59-62
PERUISSET Paul	Retraité	CFDT	CFDT Antenne Amiens Tour Perret 6ème étage 13 place Alphonse Fiquet - 80000 AMIENS	0322711919	02-60-80
PETIT Jean-Louis	Retraité	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59-62
PIHET Jean-Louis	Retraité	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59-62
RASSCHAERT Benjamin	Analyste des données	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59-62

**présentée par l'organisation syndicale CFDT**

<b>Nom Prénom</b>	<b>Profession</b>	<b>Organisation syndicale</b>	<b>ADRESSE POSTALE</b>	<b>COORDONNEES TELEPHONIQUES</b>	<b>Périmètre d'intervention (Indicatif)</b>
RAVIDAT Dimitri	Opérateur amiante	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59
ROGÉ Florence	Éducatrice jeunes enfants	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59-62
TAILLIEZ Brigitte	Éducatrice spécialisée	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59-62
TELLIER Jean-Louis	Cadre la Poste	CFDT	CFDT Antenne Amiens Tour Perret 6ème étage 13 place Alphonse Fiquet - 80000 AMIENS	0322711919	80
THOMAS Jean-Paul	Éducateur spécialisé	CFDT	CFDT Antenne Amiens Tour Perret 6ème étage 13 place Alphonse Fiquet - 80000 AMIENS	0322711919	02-60-80
TIBERGHIE Juliette	Conseillère clientèle	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59-62
WINOCK Arnaud	Chauffeur installateur	CFDT	CFDT URI Hauts de France 145 rue des Stations-BP 88- 59006 LILLE Cédex	0320576622	59-62



présentée par l'organisation syndicale FO

Nom Prénom	Profession	Organisation syndicale	ADRESSE POSTALE	COORDONNEES TELEPHONIQUES	Périmètre d'intervention (indicatif)
AIT FASKA Mohamed	Ouvrier professionnel	FO	UL FO ARMENTIERES - 70, place du Jules Guesde - 59280 ARMENTIERES	0320771066	59
AROUS Leïla	Cadre commerciale	FO	UD FO SOMME - 26 Rue Frédéric Petit - BP 90723 - 80007 AMIENS CEDEX 1	0322913710	80
BALLAVOISNE Christophe	Conseiller à l'emploi	FO	UD FO OISE - Rue Fernand Pelloutier - 60100 CREIL	0344550373	60
BESNARD Joël	Retraité	FO	UD FO AISNE - Maison des syndicats - 19 rue du Pont Kennedy - 02100 SAINT QUENTIN	0323656666	02
BURELLER Luc	Conducteur Receveur	FO	UD FO OISE - Rue Fernand Pelloutier - 60100 CREIL	0344550373	60
CAMPOVERDE Serge	Retraité	FO	UD FO AISNE - Maison des syndicats - 19 rue du Pont Kennedy - 02100 SAINT QUENTIN	0323656666	02
CAPELLI Jérôme	Agent de Recherche fibrage	FO	UD FO OISE - Rue Fernand Pelloutier - 60100 CREIL	0344550373	60
CARDON Yvan	Soudeur tuyauteur	FO	UL FO CAMBRAI - 1A, rue St Lazare - 59400 CAMBRAI	0663535788	59
CROSNIER Jean-Marc	Retraité	FO	UD FO OISE - Rue Fernand Pelloutier - 60100 CREIL	0344550373	60
DE BELVALLET Jérôme	Comptable	FO	UL FO DUNKERQUE - 40 Rue Marcel Hénaux - 59240 DUNKERQUE	0328633910	59
DELALIN Daniel	Réceptionnaire	FO	UL FO VILLENEUVE D'ASCQ - 19 Chaussée de l'Hôtel de Ville - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	0658166109	59
DUBOIS Christian	Retraité	FO	UD FO AISNE - Maison des syndicats - 19 rue du Pont Kennedy - 02100 SAINT QUENTIN	0323656666	02
DUMEZ Axel	Agent de sécurité	FO	UD FO NORD - 254 Boulevard de l'usine - BP 100016 - 59007 LILLE CEDEX	0320851085	59
GENARD Céline	Chargée de projets	FO	UD FO AISNE - Maison des syndicats - 19 rue du Pont Kennedy - 02100 SAINT QUENTIN	0323656666	02
GOMES-BERNE Blandine	Infirmière	FO	UD FO AISNE - Maison des syndicats - 19 rue du Pont Kennedy - 02100 SAINT QUENTIN	0323656666	02

**présentée par l'organisation syndicale FO**

Nom Prénom	Profession	Organisation syndicale	ADRESSE POSTALE	COORDONNEES TELEPHONIQUES	Périmètre d'intervention (indicatif)
HAUMAN Michel	Retraité	FO	UL FO LILLE - 254 Boulevard de l'usine CS 90022 - 59045 lille	0320851085	59
HEKLINGER Serge	Retraité	FO	Union Départementale Force Ouvrière du Pas-de-Calais - 10 avenue Van Pelt - BP 145 - 62303 LENS CEDEX	0321698800	62
KAHN Richard	Technicien de fabrication	FO	UD FO AISNE - Maison des syndicats - 19 rue du Pont Kennedy - 02100 SAINT QUENTIN	0323656666	02
LEFEBVRE DAVID	Chef d'équipe	FO	Union Départementale Force Ouvrière du Pas-de-Calais - 10 avenue Van Pelt - BP 145 - 62303 LENS CEDEX	0321698800	62
LEFEBVRE Patrick	Retraité	FO	UD FO SOMME - 26 Rue Frédéric Petit - BP 90723 - 80007 AMIENS CEDEX 1	0322913710	80
LEMAIRE Laurence	Employée de cafétéria	FO	UL FO VILLENEUVE D'ASCQ - 19 Chaussée de l'Hôtel de Ville - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	0658166109	59
LESOBRE Jean-Marie	Comptable	FO	UD FO OISE - Rue Fernand Pelloutier - 60100 CREIL	0344550373	60
LOURDAUT Dorothée	Responsable de Gestion Administrative	FO	UD FO OISE - Rue Fernand Pelloutier - 60100 CREIL	0344550373	60
MAHIEU Patrick	Agent hospitalier	FO	UL FO ARMENTIERES 70 rue Jules Guesde - 59280 ARMENTIERES	0320771066	59
ORGAER Thierry	Agent technique en logistique	FO	UL FO ARMENTIERES 70 rue Jules Guesde - 59280 ARMENTIERES	0320771066	59
PERNEL Pascal	Conseiller en assurance	FO	Union Départementale Force Ouvrière du Pas-de-Calais - 10 avenue Van Pelt - BP 145 - 62303 LENS CEDEX	0321698800	62
PLACE Mélanie	Chargée de Clientèle	FO	UL FO DUNKERQUE - 40 Rue Marcel Hénaux - 59240 DUNKERQUE	0328633910	59
PRZYBYLA Francis	Retraité	FO	UL FO DUNKERQUE - 40 Rue Marcel Hénaux - 59240 DUNKERQUE	0328633910	59
PUISSET Sandra	Conseillère en évolution professionnelle	FO	UD FO OISE - Rue Fernand Pelloutier - 60100 CREIL	0344550373	60
ROCAMORA Manuel	Employé	FO	UL FO ARMENTIERES 70 rue Jules Guesde - 59280 ARMENTIERES	0320771066	59

**présentée par l'organisation syndicale FO**

<b>Nom Prénom</b>	<b>Profession</b>	<b>Organisation syndicale</b>	<b>ADRESSE POSTALE</b>	<b>COORDONNEES TELEPHONIQUES</b>	<b>Périmètre d'intervention (indicatif)</b>
SEBISCH Sandrine	Conseillère commerciale	FO	UL FO VILLENEUVE D'ASCQ - 19 Chaussée de l'Hôtel de Ville - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	06 58 16 61 09	59
TURTCHIBACH Serge	Retraité	FO	UD FO NORD - 254 Boulevard de l'usine - BP 100016 - 59007 LILLE CEDEX	0320522967	59
VILLAIN Fabrice	Ouvrier d'usine	FO	UD FO SOMME - 26 Rue Frédéric Petit - BP 90723 - 80007 AMIENS CEDEX 1	0322913710	80

présentée par l'organisation syndicale CFTC

Nom Prénom	Profession	Organisation syndicale	ADRESSE POSTALE	COORDONNEES TELEPHONIQUES	Périmètre d'intervention (indicatif)
BERGAMINI Patrick	Technicien de maintenance	CFTC	UR CFTC Hauts-de-France Espace Vauban - Bâtiment Namur - 199 rue Colbert- 59000 LILLE	0683273695	59
CHARLESEGE Yannick	Employé	CFTC	19 rue Croix de Lorraine 59600 MAUBEUGE	0643433261	59
COUILLIEZ Hervé-Marc	Moniteur Adjoint Animation et Activités Sportives	CFTC	61 bis avenue Saint-Exupéry 62100 CALAIS	0627597880	62
DA COSTA Antonio	Demandeur d'emploi	CFTC	184 rue Nationale 60170 CAMBRONNE LES RIBECOURT	0620803807	60
DE BERTOULT Régis	Technico-Commercial	CFTC	23 rue Roger Salengro 62117 ACHICOURT	0619816883	62
DELCOURT Patrick	Coordinateur HSE Nord Ile de France	CFTC	20 rue Louis Bauchet 62138 VIOLAINES	0672994794	62
DESCHARLES Karine	Agent d'Accueil	CFTC	44 les Jardins de Mille ans 62179 HERVELINGHEN	0629794093	62
DROSSARD Didier	Conseiller de vente	CFTC	12 rue Alfred Véron 62100 CALAIS	0631893027	62
DUPAS Laëtitia	Assistante juridique	CFTC	Résidence du Castel 369 avenue Louise Michel 59287 LEWARDE	0676824939	59
LAMBERT Serge	Opérateur de production	CFTC	339 rue de Lambres 59450 SIN LE NOBLE	0684901396	59
LEROUGE Nathalie	Demandeur d'emploi	CFTC	24 rue du Clos Minon 62152 NEUFCHATEL HARDELLOT	0603038150	62
LIENARD Jean-Pierre	Retraité	CFTC	130 Bis rue Neuf Mesnil 59750 FEIGNIES	0361466374	59
MARTEEL Gilles	Retraité	CFTC	73 rue Roger Salengro 59123 BRAY DUNES	0661230929	59
MATUSZAK Edmond	Aide Soignant	CFTC	13 rue de Ruitz 62620 MAISNIL LES RUITZ	0617485153	62
MENANT Franck	Chef d'équipe fonctionnelle en logistique	CFTC	UL CFTC de Douai et environs 82 rue du Béguinage 59500 DOUAI	0677007468	59

**présentée par l'organisation syndicale CFTC**

<b>Nom Prénom</b>	<b>Profession</b>	<b>Organisation syndicale</b>	<b>ADRESSE POSTALE</b>	<b>COORDONNEES TELEPHONIQUES</b>	<b>Périmètre d'intervention (indicatif)</b>
NIESTRATA Ludovic	Chauffeur livreur	CFTC	288 rue de Beauvais 60250 HONDAINVILLE	0615811517	60
PETIT Stéphane	Vendeur	CFTC	23 rue Saint Vaast 59410 ANZIN	0680523606	59
RAMBERT André	Retraité	CFTC	26 rue du Maréchal De Lattre de Tassigny 62800 LIEVIN	0321443562	62
TROLLE Dominique	Déléguée commerciale	CFTC	59 rue du Mont Joie Apt 123 62280 ST MARTIN BOULOGNE	0618094591	62
WISNIEWSKI Sandra	Responsable comptabilité et gérance	CFTC	64E Chemin du Baron 62710 COURRIERES	0630937684	62

**présentée par l'organisation syndicale CFE CGC**

<b>Nom Prénom</b>	<b>Profession</b>	<b>Organisation syndicale</b>	<b>ADRESSE POSTALE</b>	<b>COORDONNEES TELEPHONIQUES</b>	<b>Périmètre d'intervention (indicatif)</b>
COSTENOBEL Julienne	Responsable logistique	CFE-CGC	UR CFE-CGC 2 avenue Geoges Dupont -ZA de l'EpINETTE- 59120 LOOS	0320501407	59-62
DELMAS Olivier	Cadre	CFE-CGC	UD CFE-CGC Bourse du Travail rue Fernand Pelloutier 60100 CREIL	0344555953	60
DUPUY Guy	Retraité	CFE-CGC	UD CFE-CGC Bourse du Travail rue Fernand Pelloutier 60100 CREIL	0344555953	60
DUQUESNE José	Retraité	CFE-CGC	UR CFE-CGC 2 avenue Geoges Dupont -ZA de l'EpINETTE- 59120 LOOS	0320501407	59-62
GENDRE Jean-Luc	Retraité	CFE-CGC	UD CFE-CGC Palais de Fervaques rue Victor Hugo 02100 SAINT-QUENTIN	0323620669	02
PACAUX Bruno	Retraité	CFE-CGC	UR CFE-CGC 2 avenue Geoges Dupont -ZA de l'EpINETTE- 59120 LOOS	0320501407	59-62
PECQUERY Xavier	Responsable supervision	CFE-CGC	UR CFE-CGC 2 avenue Geoges Dupont -ZA de l'EpINETTE- 59120 LOOS	0320501407	59-62
WOJCIESZAK Patrice	Ingénieur et coordinateur transport	CFE-CGC	UR CFE-CGC 2 avenue Geoges Dupont -ZA de l'EpINETTE- 59120 LOOS	0320501407	59-62

**présentée par l'organisation syndicale UNSA**

Nom Prénom	Profession	Organisation syndicale	ADRESSE POSTALE	COORDONNEES TELEPHONIQUES	Périmètre d'intervention (indicatif)
BOULANGER Régis	Responsable d'exploitation	UNSA	UD UNSA Pas-de-Calais - Maison des sociétés - 16 rue Aristide Briand 62000 ARRAS	0685223944	62
COGEZ Sophie	Juriste en droit social	UNSA	UNSA BOURSE DU TRAVAIL 254 boulevard de l'Usine -10010- 59040 LILLE Cédex	0320629325	Hauts de France
DAUCHEZ Arnaud	Chef de cuisine	UNSA	SODEXO Entreprise 10 bis rue Louis Neel 59260 LEZENNES	0603719737	59
DEBRAY Yamina	Agent de maîtrise	UNSA	30 avenue de la Fontaine des Rainettes 60300 SENLIS	0608324989	60
DEGHEY Christophe	Visiteur médical	UNSA	UNSA BOURSE DU TRAVAIL 254 boulevard de l'Usine -10010- 59040 LILLE Cédex	0685041674	59
DELESALLE Renaud	Visiteur médical	UNSA	UNSA BOURSE DU TRAVAIL 254 boulevard de l'Usine -10010- 59040 LILLE Cédex	0685041674	59
FLAMENT Christophe	Technicien en plasturgie	UNSA	UD UNSA Pas-de-Calais - Maison des sociétés - 16 rue Aristide Briand 62000 ARRAS	0660250585	62
GUERISSE Laurent	Conducteur d'équipement automatisé	UNSA	UD Unsa Pas-de-Calais - Maison des Sociétés - 16 rue A. Briand - 62000 ARRAS	0664843823	62
HANNOIR Adrien	Chargé de relation clientèle	UNSA	UD UNSA Somme 9 rue Dupuis 80000 AMIENS	0689143509	80
HERNANDES Guy	Visiteur médical	UNSA	385 rue Leona Occre 62690 AUBIGNY EN ARTOIS	0678812075	62
MAHMOUDI Abdelatif	Conducteur routier	UNSA	1 rue de la Fontaine Saint-Pierre 02200 CHACRISE	0662378669	02
MONE Yannick	Ouvrier autoroutier	UNSA	UD UNSA Oise Rue J-B Baillière -BP 20531- 60005 BEAUVAIS Cédex	0344130252	60
MUCHEMBLED David	Conseiller commercial	UNSA	UD UNSA Pas-de-Calais - Maison des sociétés - 16 rue Aristide Briand 62000 ARRAS	0663280384	62
PERIC David	Employé de banque	UNSA	UNSA BOURSE DU TRAVAIL 254 boulevard de l'Usine -10010- 59040 LILLE Cédex	0685041674	59
ROUTIER Jacques	Agent d'Exploitation	UNSA	54 rue de l'Ave maria 02600 DOMMIERS	0628420169	02

présentée par l'organisation syndicale UNSA

Nom Prénom	Profession	Organisation syndicale	ADRESSE POSTALE	COORDONNEES TELEPHONIQUES	Périmètre d'intervention (indicatif)
TERRIER Stéphane	Retraité	UNSA	253 rue de Flers 59500 DOUAI	0663299339	59-62
TRUFFAUX Jean-Michel	Retraité conseiller d'élevage	UNSA	UD UNSA Oise rue JB Baillièrè BP 20531 60005 Beauvais Cédex	0673293602	60



présentée par l'organisation syndicale **SOLIDAIRES**

Nom Prénom	Profession	Organisation syndicale	ADRESSE POSTALE	COORDONNEES TELEPHONIQUES	Périmètre d'intervention (indicatif)
ANDRÉ Willy	Manager magasin	Solidaires	Solidaires Nord Bourse du Travail boulevard de l'Usine 59000 LILLE	0643371199	59
BADAOUI Hamid	Conducteur matériel de collecte	Solidaires	Solidaires Nord Bourse du Travail boulevard de l'Usine 59000 LILLE	0647449024	59
BEAUVOIS Samuel	Agent d'Exploitation	Solidaires	Solidaires Nord UIL Sambre-Avesnois Espace Victor Hugo 59600 MAUBEUGE	0675746408	59
CHARTREL Daniel	Surveillant trempe	Solidaires	Solidaires Pas-de-Calais Union Locale St Omer rue de l' Arsenal Bât 1 Bourse du Travail 62500 SAINT-OMER	0699184248	62
DRUBAY Muriel	Agent d'entretien	Solidaires	Solidaires Nord UIL Sambre-Avesnois Espace Victor Hugo 59600 MAUBEUGE	0663775571	59
FEVRIER Damien	Agent SNCF	Solidaires	Solidaires Nord Bourse du Travail boulevard de l'Usine 59000 LILLE	0603324933	59-62
FLORENT Sébastien	Agent sécurité incendie	Solidaires	Union syndicale Solidaires 62 71 bis rue Roger Salengro 62223 ST LAURENT BLANGY	0698309306	62
FOURDINIER Emmanuel	Professeur certifié éducation nationale	Solidaires	Solidaires Pas-de-Calais Union Locale Boulogne sur Mer 28 grande rue 62200 BOULOGNE	0673358767	59-62-80
GILLET Dominique	Chauffeur livreur	Solidaires	Solidaires Nord Bourse du Travail boulevard de l'Usine 59000 LILLE	0614508490	59
HAINÉ Jonathan	Agent de sécurité	Solidaires	Solidaires Nord UIL Sambre-Avesnois Espace Victor Hugo 59600 MAUBEUGE	0628512293	59
HEUDENT Sylvie	Contrôleur programmeur finances publiques	Solidaires	Solidaires Somme 3/5 rue Jean Godris 80000 AMIENS	0606467301	80
KUNAJ Joël	Éducateur spécialisé	Solidaires	Solidaires Pas-de-Calais 71 bis rue Roger Salengro 62223 SAINT- LAURENT-BLANGY	0618433791	62
LEGRAND Philippe	Ouvrier autoroutier qualifié	Solidaires	Solidaires Pas-de-Calais UL St Omer rue de l' Arsenal Bât 1 Bourse du Travail 62500 SAINT-OMER	0648783239	62
LELIEVRE Valère	Receveur chef	Solidaires	Solidaires Pas-de-Calais Union Locale St Omer rue de l' Arsenal Bât 1 Bourse du Travail 62500 SAINT-OMER	0762702778	Hauts de France

présentée par l'organisation syndicale **SOLIDAIRES**

Nom Prénom	Profession	Organisation syndicale	ADRESSE POSTALE	COORDONNEES TELEPHONIQUES	Périmètre d'intervention (indicatif)
LEPRETRE Eddy	Commercial Orange	Solidaires	Solidaires Pas-de-Calais Union Locale Boulogne sur Mer 28 grande rue 62200 BOULOGNE	0630397908	62
MAHFOUDI Merzek	Équipier de collecte encombrants	Solidaires	Solidaires Nord Bourse du Travail boulevard de l'Usine 59000 LILLE	0601902010	59-62
MATZKEIT Karl	Technicien de maintenance	Solidaires	Solidaires Nord Bourse du Travail boulevard de l'Usine 59000 LILLE	0760599365	59-62
MORAD Hachim	Conducteur de production	Solidaires	Solidaires Aisne Maison des syndicats 6 avenue Jean Jaurès 02000 LAON	0688891877	02-60
MUSSET Christian	Demandeur d'emploi	Solidaires	Solidaires Nord Bourse du Travail boulevard de l'Usine 59000 LILLE	0669605122	59-62
PELLERIAUX Jean-Claude	Électromécanicien	Solidaires	Solidaires Nord UIL Sambre-Avesnois Espace Victor Hugo 59600 MAUBEUGE	0612954884	59
PENET Geoffrey	Équipier collecte sélective	Solidaires	Solidaires Nord Bourse du Travail boulevard de l'Usine 59000 LILLE	0638536351	59
PIERRARD Stéphane	Conducteur d'installation	Solidaires	Solidaires Nord UIL Sambre-Avesnois Espace Victor Hugo 59600 MAUBEUGE	0675576789	59
PIRA Olivier	Chargé de mission	Solidaires	Solidaires Nord Bourse du Travail boulevard de l'Usine 59000 LILLE	0320486437	59
RAFA Ahmed	Équipier collecte conducteur encombrants	Solidaires	Solidaires Nord Bourse du Travail boulevard de l'Usine 59000 LILLE	0783554497	59
ROUSSEL Clémence	Juriste contentieux	Solidaires	Solidaires Pas-de-Calais Union Locale Boulogne sur Mer 28 grande rue 62200 BOULOGNE	0675064734	Hauts de France
SCHNITZENBAUMER Yves	Conseiller clientèle	Solidaires	Solidaires Nord Bourse du Travail boulevard de l'Usine 59000 LILLE	0674811109	59
TCHANKPA AFFOUDI Faustin	Technicien chauffagiste	Solidaires	Solidaires Nord Bourse du Travail boulevard de l'Usine 59000 LILLE	0663797966	59-62
TEXIER Sandra	Conseillère emploi	Solidaires	Solidaires Nord Bourse du Travail boulevard de l'Usine 59000 LILLE	0663361723	59
TRIBOUT David	Agent de sécurité	Solidaires	Solidaires Nord UIL Sambre-Avesnois Espace Victor Hugo 59600 MAUBEUGE	0673175857	59
VANEECKE Aurélien	Agent de production	Solidaires	Solidaires Nord UIL Sambre-Avesnois Espace Victor Hugo 59600 MAUBEUGE	0660100936	59

**présentée par l'organisation syndicale SOLIDAIRES**

<b>Nom Prénom</b>	<b>Profession</b>	<b>Organisation syndicale</b>	<b>ADRESSE POSTALE</b>	<b>COORDONNEES TELEPHONIQUES</b>	<b>Périmètre d'intervention (indicatif)</b>
VASSEUR Bastien	Opérateur tri conditionnement	Solidaires	Solidaires Pas-de-Calais UL St Omer rue de l'Arsenal Bât 1 Bourse du Travail 62500 SAINT-OMER	0699184248	62

présentée par les organisations professionnelles d'employeurs

Nom Prénom	Profession	Organisation patronale	ADRESSE POSTALE	COORDONNEES TELEPHONIQUES	Périmètre d'intervention (indicatif)
BARRE Jean-Claude	Retraité	MEDEF	47 route Nationale 59125 TRITH SAINT LEGER	0607520647	59
BERTIN Christophe	Président	UDES	7 rue du Nocquet d'Or 62000 ARRAS	0682272438	62
BOITEL Lucie	Juriste	CAPEB	1 rue Léonard de Vinci 60000 BEAUVAIS	0344050342	60
BOURDON Pascal	Secrétaire général	CAPEB	Chambre de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment de l'Aisne 18 rue Buffon 02000 LAON	0323230910	02-59-60-62-80
CAUCHOIS Alain	Consultant RH Gérant	CPME	54 Rue Maurice Quillet - 80170 ROSIERES EN SANTERRE	0662025229	02-60-80
DURSIN Charlotte	Juriste	UIMM-Udimétal	UIMM-Udimétal 307 avenue du Général Leclerc BP60098 59155 LILLE-Faches	0320165080	59-62
GRACEFFA Marine	Directrice générale	UDES	CAP 14 place de Gaulle 59350 SAINT-ANDRE	0608862333	59
HYACINTHE Frédéric	Directeur général	UDES	APEI des 2 vallées 1 rue Queue 02600 COYOLLES	0679922995	02
LEFEVRE Catherine	Secrétaire générale	CAPEB	CAPEB 80 Cité des Métiers 80440 BOVES	0360127222	80
MONOKY Maurice	Président	UDES	AROFESSEP 2 rue Eiffel BP 233 62004 ARRAS	0320621023	62
MORET Alexis	Responsable juridique	FNTR	Fédération Nationale des Transports Routiers Pas-de-Calais 6 rue Geiger CS80725 62031 ARRAS Cédex	0321554458	59-62
PAILLET JOLY Hélène	Juriste en droit social	UIMM Littoral Pas-de-Calais	UIMM Littoral Pas-de-Calais 430 boulevard du Parc -CS 60094- 62903 COQUELLES Cédex	0321855185	59-62
PARTIOT Olivier	Responsable service juridique	UIMM-Udimétal	UIMM-Udimétal 307 avenue du Général Leclerc BP60098 59155 LILLE-Faches	0320165080	59-62
PRONIER Bernard	Conseiller en droit social	UIMM-Udimétal	UIMM-Udimétal 307 avenue du Général Leclerc BP60098 59155 LILLE-Faches	0320165080	59-62
RIVERA Sébastien	Secrétaire général	FNTR	Fédération Nationale des Transports Routiers Pas-de-Calais 6 rue Geiger CS80725 62031 ARRAS Cédex	0321554458	59-62
SÉNÉCHAL Laura	Juriste	CAPEB	Chambre de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment de l'Aisne 18 rue Buffon 02000 LAON	0323230910	02-59-60-62-80
STEPHANT Emmanuel	Directeur	UDES	ARDECO 43 rue du Nouveau Monde 59100 ROUBAIX	0670620664	59
TAMPERE Hélène	Responsable adjointe service juridique	UIMM-Udimétal	UIMM-Udimétal 307 avenue du Général Leclerc BP60098 59155 LILLE-Faches	0320165080	59-62
VAN ROMPU Yvette	Responsable personnel et administration	MEDEF	ALDI Marché Cuincy 320 rue du Champ de Tir BP 80934 59509 DOUAI Cédex 9	0688217377	59-62-80

PRÉFET DE L'OISE

Direction départementale  
des territoires de l'Oise

Service de l'économie agricole  
1 avenue Victor Hugo  
60021 BEAUVAIS Cedex

Réf : SEA/CD/dossier n°3048  
Affaire suivie par :  
Christine DERRAQI  
Tél : 03 60 36 52 02  
Mèl : christine.derraqi@oise.gouv.fr

EARL JOSSELIN

41 rue du Plessier

60510 ESSUILES

Objet : contrôle des structures – Demande d'autorisation d'exploiter  
accusé-réception du dossier complet

Le 4 avril 2018

Monsieur,

Vous avez déposé auprès de nos services un dossier de demande d'autorisation d'exploiter conformément à l'article L331-2 du Code Rural et de la Pêche Maritime (CRPM). J'en accuse réception. **Votre dossier est enregistré complet le 04/04/18 sous le numéro 3048.**

Vous souhaitez exploiter :

Communes	Référence cadastrale	Superficie	Exploitant antérieur ou Preneur en place
ESSUILES	ZI 15, 26, ZK 13	03 ha 84 a 64 ca	Agnès SOMMERFELD
		03 ha 84 a 64 ca	

Mes services vont procéder à l'instruction de votre dossier et pourront vous demander néanmoins des éléments techniques complémentaires.

J'appelle votre attention sur le fait qu'il vous est interdit de commencer cette opération avant le délai imparti à l'administration pour faire une éventuelle opposition à votre demande.

Si une décision ne vous a pas été notifiée dans le délai de 4 mois, vous bénéficierez alors d'une autorisation tacite en date du **04/08/18** conformément à l'article R331-6 du CRPM.

Cependant, sur décision motivée, ce délai peut être prolongé à six mois en vertu de l'article R331-6 du CRPM, dans ce cas, vous en serez avisé avant la date citée ci-dessus.

Le service instructeur est chargé de procéder à la publication de votre demande qui sera affichée en mairie de la commune où sont situés les biens ainsi que sur le site de la préfecture.

Vous serez informé de la date d'examen de votre dossier en cas de consultation de la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

P/La responsable du service économie agricole,  
La responsable du bureau structures  
et économie des exploitations



Mignon GALVI

Le service instructeur est chargé de procéder à la publication de votre demande qui sera affichée en mairie de la commune où sont situés les biens ainsi que sur le site de la préfecture.

Vous serez informés de la date d'examen de votre dossier en cas de consultation de la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

P/La responsable du service économie agricole,  
La responsable du bureau structures  
et économie des exploitations



Marion CALVI

*L'autorisation tacite peut être contestée dans les deux mois qui suivent sa notification si vous estimez qu'il a été fait une application incorrecte de la réglementation en vigueur, en précisant le point sur lequel porte votre contestation : - par un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision ou hiérarchique adressé au Ministre de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt. L'absence de réponse dans un délai de deux mois fait naître une décision implicite de rejet qui peut elle-même être déférée au tribunal administratif dans les deux mois suivants par un recours contentieux devant le tribunal administratif.*

PRÉFET DE L'OISE

Direction départementale  
des territoires de l'Oise

Service de l'économie agricole  
1 avenue Victor Hugo  
60021 BEAUVAIS Cedex

Réf : SEA/CD/dossier n°3054  
Affaire suivie par :  
Christine DERRAQI  
Tél : 03 60 36 52 02  
Mèl : christine.derraqi@oise.gouv.fr

Pierre-Louis LEFEVRE

8 rue de Tanfort

60660 CIRES LES MELLO

Objet : **contrôle des structures – Demande d'autorisation d'exploiter  
accusé-réception du dossier complet**

Le 29 mai 2018

Monsieur,

Vous avez déposé auprès de nos services un dossier de demande d'autorisation d'exploiter conformément à l'article L331-2 du Code Rural et de la Pêche Maritime (CRPM). J'en accuse réception. **Votre dossier est enregistré complet le 11/04/18 sous le numéro 3054.**

Vous souhaitez exploiter :

Communes	Référence cadastrale	Superficie	Exploitant antérieur ou Preneur en place
NEUILLY EN THELLE	V 173, 174, W 304	12 ha 07 a 81 ca	Centre Equestre LE RELAIS DU THELLE
		12 ha 07 a 81 ca	

Mes services vont procéder à l'instruction de votre dossier et pourront vous demander néanmoins des éléments techniques complémentaires.

J'appelle votre attention sur le fait qu'il vous est interdit de commencer cette opération avant le délai imparti à l'administration pour faire une éventuelle opposition à votre demande.

Si une décision ne vous a pas été notifiée dans le délai de 4 mois, vous bénéficierez alors d'une autorisation tacite en date du **11/08/2018** conformément à l'article R331-6 du CRPM.

Cependant, sur décision motivée, ce délai peut être prolongé à six mois en vertu de l'article R331-6 du CRPM, dans ce cas, vous en serez avisé avant la date citée ci-dessus.

Le service instructeur est chargé de procéder à la publication de votre demande qui sera affichée en mairie de la commune où sont situés les biens ainsi que sur le site de la préfecture.

Vous serez informé de la date d'examen de votre dossier en cas de consultation de la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

P/La responsable du service économie agricole,  
La responsable du bureau structures  
et économie des exploitations



Marion CALVI

Mes services vont procéder à l'instruction de votre dossier et pourront vous demander néanmoins des éléments techniques complémentaires.

J'appelle votre attention sur le fait qu'il vous est interdit de commencer cette opération avant le délai imparti à l'administration pour faire une éventuelle opposition à votre demande.

Si une décision ne vous a pas été notifiée dans le délai de 4 mois, vous bénéficierez alors d'une autorisation tacite en date du **13/08/2018** conformément à l'article R331-6 du CRPM.

Cependant, sur décision motivée, ce délai peut être prolongé à six mois en vertu de l'article R331-6 du CRPM, dans ce cas, vous en serez avisé avant la date citée ci-dessus.

Le service instructeur est chargé de procéder à la publication de votre demande qui sera affichée en mairie de la commune où sont situés les biens ainsi que sur le site de la préfecture.

Vous serez informé de la date d'examen de votre dossier en cas de consultation de la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

P/La responsable du service économie agricole,  
La responsable du bureau structures  
et économie des exploitations



Marion CALVI

*L'autorisation tacite peut être contestée dans les deux mois qui suivent sa notification si vous estimez qu'il a été fait une application incorrecte de la réglementation en vigueur, en précisant le point sur lequel porte votre contestation : - par un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision ou hiérarchique adressé au Ministre de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt. L'absence de réponse dans un délai de deux mois fait naître une décision implicite de rejet qui peut elle-même être déférée au tribunal administratif dans les deux mois suivants par un recours contentieux devant le tribunal administratif.*



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Direction départementale  
des territoires et de la mer du Pas-de-Calais

Arras, le - 9 AVR. 2018

Service de l'économie agricole  
Unité entreprises et foncier agricoles

Madame Lynda KOUIDRI  
63 rue de Laires  
62134 LISBOURG

Réf : SEA/ND/62-18030  
Affaire suivie par : Sylvain BRESSON  
DDTM-SEA-EFA@pas-de-calais.gouv.fr  
Tél. 03 21 50 30 43 – Fax : 03 21 50 33 90

**Objet : contrôle des structures – Accusé réception de dossier complet**

Madame,

Conformément à l'article L. 331-2 du Code rural et de la pêche maritime (CRPM), j'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter tendant à autoriser votre installation par la reprise d'une superficie de 13 ha 73 a 15 ca détaillée ci-dessous, provenant de l'exploitation de Madame Évelyne KOUIDRI GRIGNION de LISBOURG.

Communes	Références cadastrales	Superficie	Exploitant antérieur ou Preneur en place
ÉQUIRRE	A 47	ha 43 a 37 ca	Madame Évelyne KOUIDRI GRIGNION à LISBOURG
	A 110	ha 20 a 34 ca	
	A 121	1 ha 05 a 15 ca	
	A 215	ha 43 a 54 ca	
	A 228	ha 23 a 57 ca	
	A 285	1 ha 13 a 85 ca	
	A 286	ha 3 a 53 ca	
	B 59	ha 49 a 16 ca	
	B 57	ha 77 a 53 ca	
LISBOURG	A 239	ha 62 a 54 ca	
	B 115	ha 76 a 77 ca	
	ZB 02	ha 19 a 10 ca	
	A 496	ha 37 a 70 ca	
	A 706	ha 84 a 43 ca	
	A 707	ha 77 a 20 ca	
	A 708	1 ha 25 a 10 ca	
	A 834	ha 41 a 58 ca	
	A 835	1 ha 58 a 22 ca	
	B 25	ha 84 a 06 ca	
	A 709	ha 65 a 38 ca	
	A 711	ha 14 a 05 ca	
	A 247	ha 28 a 28 ca	
	ZB 01	ha 18 a 70 ca	

**Superficie totale : 13 ha 73 a 15 ca**

**Votre dossier est enregistré complet le 23/02/2018 sous le numéro 62-18030.**



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Direction départementale  
des territoires et de la mer du Pas-de-Calais

Arras, le - 9 AVR. 2018

Service de l'économie agricole  
Unité entreprises et foncier agricoles

EARL MELLIER ANTOINE ET DELPHINE  
(Madame Delphine MELLIER et  
Monsieur Antoine MELLIER)  
4 rue de Boyaval  
62134 FIEFS

Réf : SEA/ND/62-18086  
Affaire suivie par : Sylvain BRESSON  
DDTM-SEA-EFA@pas-de-calais.gouv.fr  
Tél. 03 21 50 30 43 – Fax : 03 21 50 33 90

Objet : **contrôle des structures – Accusé réception de dossier complet**

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article L. 331-2 du Code rural et de la pêche maritime (CRPM), j'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter une superficie supplémentaire détaillée ci-dessous :

- 1 ha 75 a 28 ca situés sur la commune de FIEFS, provenant de l'exploitation de Madame Berthe MALLET de FIEFS ;
- 1 ha 78 a 59 ca situés sur la commune de FIEFS, provenant de l'exploitation de Monsieur Yves FOUBET de FIEFS.

Communes	Références cadastrales	Superficie	Exploitant antérieur ou Preneur en place
FIEFS	ZA 41	1 ha 75 a 28 ca	Madame Berthe MALLET à FIEFS
	ZA 05	1 ha 65 a 16 ca	Monsieur Yves FOUBET à FIEFS
	ZA 06	ha 13 a 43 ca	

**Superficie totale : 3 ha 53 a 87 ca**

**Votre dossier est enregistré complet le 13/03/2018 sous le numéro 62-18086.**

Mes services vont procéder à l'instruction de votre dossier, des éléments techniques complémentaires pourront vous être demandés le cas échéant.

J'appelle votre attention sur le fait qu'il vous est interdit de mettre en valeur les parcelles objet de la demande avant le délai imparti à l'administration pour faire une éventuelle opposition à votre demande.

Si une décision ne vous a pas été notifiée dans le délai de 4 mois à compter de la date d'enregistrement susmentionnée, vous bénéficierez alors d'une autorisation tacite, soit le **14/07/2018**, conformément à l'article R. 331-6 du CRPM. (1)

Cependant, sur décision motivée, ce délai peut être prolongé à six mois en vertu du même article, dans ce cas, vous en serez avisés avant la date citée ci-dessus.

Le service instructeur est chargé de procéder à la publication de votre demande qui sera affichée en mairie de la commune où sont situés les biens ainsi que sur le site de la Préfecture.

Un courrier vous informant de la date d'examen de votre dossier vous sera envoyé en cas de consultation de la Commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Directeur départemental des territoires et de la mer,  
la Chef du Service de l'économie agricole,

Mathilde GUÉRAND

(1) L'autorisation tacite pourra être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa naissance :  
- soit par un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision ou hiérarchique adressé au Ministre en charge de l'agriculture,  
- soit directement ou après le recours administratif susmentionné, par un recours juridictionnel devant le tribunal administratif territorialement compétent.



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Direction départementale  
des territoires et de la mer du Pas-de-Calais

Service de l'économie agricole  
Unité entreprises et foncier agricoles

Réf : SEA/SB/62-18094  
Affaire suivie par : Sylvain BRESSON  
DDTM-SEA-EFA@pas-de-calais.gouv.fr  
Tél. 03 21 50 30 43 – Fax : 03 21 50 33 90

Arras, le 25 AVR. 2018

GAEC DE CLAIRE FÊTE  
(Messieurs Vincent et Marc GRUSON)  
34 rue Masselot  
62840 LAVENTIE

**Objet : contrôle des structures – Accusé réception de dossier complet**

Messieurs,

Conformément à l'article L. 331-2 du Code rural et de la pêche maritime (CRPM), j'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter concernant la reprise d'une superficie supplémentaire détaillée ci-dessous, provenant du GAEC DE LA POMMERAIE (Messieurs Gilles et Emmanuel PLANCKE) dont le siège social est situé à AUBERS.

Communes	Références cadastrales	Superficie	Exploitant antérieur ou Preneur en place
LAVENTIE	D 804 D 806 D 591	ha 23 a 30 ca ha 23 a 10 ca 1 ha 06 a 50 ca	GAEC DE LA POMMERAIE à AUBERS

**Superficie totale : 1 ha 52 a 90 ca**

**Votre dossier est enregistré complet le 20/03/2018 sous le numéro 62-18094.**

Mes services vont procéder à l'instruction de votre dossier, des éléments techniques complémentaires pourront vous être demandés le cas échéant.

J'appelle votre attention sur le fait qu'il vous est interdit de mettre en valeur les parcelles objet de la demande avant le délai imparti à l'administration pour faire une éventuelle opposition à votre demande.

Si une décision ne vous a pas été notifiée dans le délai de 4 mois à compter de la date d'enregistrement susmentionnée, vous bénéficierez alors d'une autorisation tacite, soit le 21/07/2018, conformément à l'article R. 331-6 du CRPM. (1)

Cependant, sur décision motivée, ce délai peut être prolongé à six mois en vertu du même article, dans ce cas, vous en serez avisés avant la date citée ci-dessus.

Le service instructeur est chargé de procéder à la publication de votre demande qui sera affichée en mairie de la commune où sont situés les biens ainsi que sur le site de la Préfecture.

Un courrier vous informant de la date d'examen de votre dossier vous sera envoyé en cas de consultation de la Commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA).

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Directeur départemental des territoires et de la mer,  
la Chef du Service de l'économie agricole,



Mathilde GUÉRAND

*(1) L'autorisation tacite pourra être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa naissance :*

- soit par un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision ou hiérarchique adressé au Ministre en charge de l'agriculture,
- soit directement ou après le recours administratif susmentionné, par un recours juridictionnel devant le tribunal administratif territorialement compétent.



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Direction départementale  
des territoires et de la mer du Pas-de-Calais

Service de l'économie agricole  
Unité entreprises et foncier agricoles

Réf : SEA/ND/62-18099  
Affaire suivie par : Nicolas DELPOUVE  
DDTM-SEA-EFA@pas-de-calais.gouv.fr  
Tél. 03 21 50 30 50 – Fax : 03 21 50 33 90

Arras, le 7 AVR. 2010

SCEA MAERTEN  
(Messieurs François, Antoine et  
Vincent MAERTEN)  
893 route de Coppenoxfort  
59279 CRAYWICK

Objet : contrôle des structures – Accusé réception de dossier complet

Messieurs,

Conformément à l'article L. 331-2 du Code rural et de la pêche maritime (CRPM), j'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter une superficie supplémentaire détaillée ci-dessous, provenant de l'exploitation de Monsieur André-Mary MAERTEN de OFFEKERQUE.

Communes	Références cadastrales	Superficie	Exploitant antérieur ou Preneur en place
MARCK	BS 36	ha 88 a 57 ca	Monsieur André-Mary MAERTEN à OFFEKERQUE
	BS 51	1 ha 06 a 38 ca	
	BS 37	1 ha 84 a 81 ca	
	BV 10	1 ha 77 a 01 ca	
	BS 30	1 ha 71 a 57 ca	
	BS 48	ha 76 a 39 ca	
	BS 49	1 ha 08 a 79 ca	
OFFEKERQUE	AN 34	1 ha 63 a 95 ca	
	AN 35	ha 9 a 01 ca	
	AN 58	3 ha 34 a 23 ca	
	AN 59	3 ha 09 a 46 ca	
	AM 135	ha 9 a 70 ca	
	AN 28	1 ha 22 a 83 ca	
	AN 29	1 ha 99 a 09 ca	
	AN 30	1 ha 16 a 86 ca	
	AN 31	ha 60 a 61 ca	
	AN 32	ha 89 a 60 ca	
	AN 33	1 ha 06 a 09 ca	
	AM 07	ha 12 a 18 ca	
	AM 08	ha 99 a 07 ca	
	AM 09	1 ha 27 a 05 ca	
	AM 10	1 ha 08 a 16 ca	
	AM 132	ha 92 a 59 ca	
	AM 133	ha 98 a 34 ca	
	AM 134	1 ha 06 a 87 ca	
	AM 12	ha 80 a 74 ca	
	AM 15	1 ha 38 a 35 ca	
	AM 16	ha 87 a 50 ca	
	AL 60	1 ha 40 a 93 ca	
	AL 61	1 ha 33 a 51 ca	
AL 62	2 ha 02 a 16 ca		
AM 04	2 ha 04 a 88 ca		

Communes	Références cadastrales	Superficie	Exploitant antérieur ou Preneur en place
OFFEKERQUE	AK 305	1 ha 80 a 15 ca	Monsieur André-Mary MAERTEN à OFFEKERQUE
	AK 308	1 ha 17 a 89 ca	
	AK 296	ha 64 a 24 ca	
	AM 01	1 ha 78 a 50 ca	
	AM 02	ha 10 a 20 ca	
	AM 03	ha 49 a 20 ca	
	AM 11	ha 17 a 72 ca	

**Superficie totale : 46 ha 85 a 18 ca**

**Votre dossier est enregistré complet le 16/03/2018 sous le numéro 62-18099.**

Mes services vont procéder à l'instruction de votre dossier, des éléments techniques complémentaires pourront vous être demandés le cas échéant.

J'appelle votre attention sur le fait qu'il vous est interdit de mettre en valeur les parcelles objet de la demande avant le délai imparti à l'administration pour faire une éventuelle opposition à votre demande.

Si une décision ne vous a pas été notifiée dans le délai de 4 mois à compter de la date d'enregistrement susmentionnée, vous bénéficierez alors d'une autorisation tacite, soit le **17/07/2018**, conformément à l'article R. 331-6 du CRPM. (1)

Cependant, sur décision motivée, ce délai peut être prolongé à six mois en vertu du même article, dans ce cas, vous en serez avisés avant la date citée ci-dessus.

Le service instructeur est chargé de procéder à la publication de votre demande qui sera affichée en mairie des communes où sont situés les biens ainsi que sur le site de la Préfecture.

Un courrier vous informant de la date d'examen de votre dossier vous sera envoyé en cas de consultation de la Commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA).

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Directeur départemental des territoires et de la mer,  
la Chef du Service de l'économie agricole,

  
Mathilde GUERAND

(1) L'autorisation tacite pourra être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa naissance :

- soit par un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision ou hiérarchique adressé au Ministre en charge de l'agriculture,
- soit directement ou après le recours administratif susmentionné, par un recours juridictionnel devant le tribunal administratif territorialement compétent.

PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Direction départementale  
des territoires et de la mer du Pas-de-Calais

Arras, le 17 AVR. 2018

Service de l'économie agricole  
Unité entreprises et foncier agricoles

EARL DUMONT  
(Monsieur Frédéric DUMONT)  
29 rue de Nielles  
62129 THÉROUANNE

Réf : SEA/ND/62-18100  
Affaire suivie par : Nicolas DELPOUVE  
DDTM-SEA-EFA@pas-de-calais.gouv.fr  
Tél. 03 21 50 30 50 – Fax : 03 21 50 33 90

**Objet : contrôle des structures – Accusé réception de dossier complet**

Monsieur,

Conformément à l'article L. 331-2 du Code rural et de la pêche maritime (CRPM), j'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter une superficie supplémentaire détaillée ci-dessous, provenant de l'exploitation du GAEC ROCHE (Messieurs ROCHE Gérard et Damien) à ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE.

Communes	Références cadastrales	Superficie	Exploitant antérieur ou Preneur en place
ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE	ZL 133	8 ha 20 a 13 ca	GAEC ROCHE à ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE

**Superficie totale : 8 ha 20 a 13 ca**

**Votre dossier est enregistré complet le 09/03/2018 sous le numéro 62-18100.**

Mes services vont procéder à l'instruction de votre dossier, des éléments techniques complémentaires pourront vous être demandés le cas échéant.

J'appelle votre attention sur le fait qu'il vous est interdit de mettre en valeur les parcelles objet de la demande avant le délai imparti à l'administration pour faire une éventuelle opposition à votre demande.

Si une décision ne vous a pas été notifiée dans le délai de 4 mois à compter de la date d'enregistrement susmentionnée, vous bénéficierez alors d'une autorisation tacite, soit le 10/07/2018, conformément à l'article R. 331-6 du CRPM. (1)

Cependant, sur décision motivée, ce délai peut être prolongé à six mois en vertu du même article, dans ce cas, vous en serez avisé avant la date citée ci-dessus.

Le service instructeur est chargé de procéder à la publication de votre demande qui sera affichée en mairie de la commune où sont situés les biens ainsi que sur le site de la Préfecture.

Un courrier vous informant de la date d'examen de votre dossier vous sera envoyé en cas de consultation de la Commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Directeur départemental des territoires et de la mer,  
la Chef du Service de l'économie agricole,



Mathilde GUÉRAND

(1) L'autorisation tacite pourra être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa naissance :  
- soit par un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision ou hiérarchique adressé au Ministre en charge de l'agriculture,  
- soit directement ou après le recours administratif susmentionné, par un recours juridictionnel devant le tribunal administratif territorialement compétent.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Direction départementale  
des territoires et de la mer du Pas-de-Calais

Service de l'économie agricole  
Unité entreprises et foncier agricoles

Réf : SEA/ND/62-18104  
Affaire suivie par : Nicolas DELPOUVE  
DDTM-SEA-EFA@pas-de-calais.gouv.fr  
Tél. 03 21 50 30 50 – Fax : 03 21 50 33 90

Arras, le

17 AVR. 2018

GAEC DELPLACE  
(Mesdames Brigitte et Laure DELPLACE et  
Monsieur Ludovic DELPLACE)  
La ferme du flot  
62720 RETY

**Objet : contrôle des structures – Accusé réception de dossier complet**

Mesdames, Monsieur,

Conformément à l'article L. 331-2 du Code rural et de la pêche maritime (CRPM), j'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter tendant à autoriser l'installation de Madame Laure DELPLACE au sein de GAEC DELPLACE, avec l'apport d'une superficie supplémentaire de 19 ha 96 a 54 ca.

Le GAEC DELPLACE ainsi composé de Madame Brigitte DELPLACE, Madame Laure DELPLACE et Monsieur Ludovic DELPLACE sollicite l'autorisation d'exploiter les superficies suivantes.

Communes	Références cadastrales	Superficie	Exploitant antérieur ou Preneur en place
ALEMBON	A 317 B 494 A 316 B 334 B 338 B 340 B 342 B 349 B 351 B 352 B 453 B 454 B 457 B 458 B 464 B 465 B 467 B 374 B 380 B 384	1 ha 39 a 00 ca ha 79 a 03 ca ha 48 a 40 ca 1 ha 71 a 10 ca 1 ha 93 a 00 ca ha 26 a 27 ca ha 53 a 00 ca 1 ha 14 a 35 ca ha 36 a 68 ca ha 4 a 65 ca 1 ha 21 a 90 ca 1 ha 54 a 80 ca ha 79 a 80 ca ha 47 a 00 ca ha 13 a 70 ca ha 38 a 30 ca 1 ha 62 a 00 ca 4 ha 56 a 45 ca 2 ha 68 a 00 ca 3 ha 29 a 20 ca	GAEC DELPLACE à RETY
BAZINGHEN	C 867 C 869 D 39 D 51 D 53 C 195 D 52	ha 3 a 12 ca 2 ha 00 a 00 ca 2 ha 28 a 06 ca 3 ha 55 a 17 ca 5 ha 98 a 20 ca ha 48 a 54 ca 5 ha 63 a 45 ca	Monsieur Francis PIERRU à BAZINGHEN
BELLE ET HOULLEFORT	A 329	4 ha 24 a 20 ca	GAEC DELPLACE à RETY
BOURSIN	B 149 B 150 B 151	2 ha 68 a 55 ca 2 ha 08 a 90 ca 5 ha 18 a 30 ca	



Communes	Références cadastrales	Superficie	Exploitant antérieur ou Preneur en place
BOURSIN	B 153	2 ha 70 a 55 ca	GAEC DELPLACE à RETY
	B 135	ha 4 a 00 ca	
	B 139	1 ha 66 a 90 ca	
	B 140	1 ha 30 a 80 ca	
	B 141	1 ha 14 a 20 ca	
	B 142	1 ha 64 a 80 ca	
	B 145	1 ha 22 a 60 ca	
	B 146	1 ha 80 a 50 ca	
	B 147	1 ha 41 a 50 ca	
B 148	2 ha 82 a 70 ca		
COLEMBERT	D 234	3 ha 61 a 35 ca	
GUINES	AO 16	ha 87 a 30 ca	
	AO 17	1 ha 05 a 10 ca	
LICQUES	D 259	ha 22 a 10 ca	
	D 300	ha 34 a 50 ca	
	D 301	ha 33 a 90 ca	
RETY	C 144	2 ha 57 a 89 ca	
	C 145	2 ha 50 a 21 ca	
	C 146	2 ha 40 a 21 ca	
	C 664	ha 97 a 10 ca	
	C 667	1 ha 15 a 20 ca	
	C 671	2 ha 83 a 91 ca	
	C 673	ha 10 a 84 ca	
	C 674	1 ha 55 a 84 ca	
	C 694	2 ha 73 a 62 ca	
	C 695	2 ha 57 a 78 ca	
	C 696	ha 86 a 96 ca	
	ZA 07	7 ha 17 a 10 ca	
	ZA 09	5 ha 40 a 20 ca	
	A 17	ha 74 a 28 ca	
	A 735	4 ha 62 a 44 ca	
	ZA 25	1 ha 81 a 50 ca	
	ZA 26	3 ha 83 a 50 ca	
	ZA 04	2 ha 20 a 60 ca	
	D 84	ha 65 a 07 ca	
	D 364	2 ha 56 a 37 ca	
	C 746	ha a 24 ca	
	C 747	ha a 40 ca	
	C 748	ha 39 a 56 ca	
	ZA 12	3 ha 76 a 10 ca	
	ZB 14	5 ha 34 a 10 ca	
	C 669	1 ha 04 a 50 ca	
	D 74	2 ha 36 a 89 ca	
	D 75	ha 54 a 41 ca	
	D 302	2 ha 66 a 59 ca	
	E 394	1 ha 43 a 76 ca	
	E 395	ha 4 a 20 ca	
ZA 05	1 ha 22 a 20 ca		
ZA 11	3 ha 32 a 70 ca		
SANGHEN	B 27	3 ha 11 a 40 ca	
	B 363	ha 81 a 00 ca	
	B 364	1 ha 00 a 50 ca	
	B 365	ha 38 a 80 ca	
	B 366	1 ha 07 a 60 ca	
	B 367	ha 53 a 10 ca	

**Superficie totale : 160 ha 14 a 59 ca**

**Votre dossier est enregistré complet le 12/03/2018 sous le numéro 62-18104.**

Mes services vont procéder à l'instruction de votre dossier, des éléments techniques complémentaires pourront vous être demandés le cas échéant.

J'appelle votre attention sur le fait qu'il vous est interdit de mettre en valeur les parcelles objet de la demande avant le délai imparti à l'administration pour faire une éventuelle opposition à votre demande.

Si une décision ne vous a pas été notifiée dans le délai de 4 mois à compter de la date d'enregistrement susmentionnée, vous bénéficierez alors d'une autorisation tacite, soit le **13/07/2018**, conformément à l'article R. 331-6 du CRPM. (1)

Cependant, sur décision motivée, ce délai peut être prolongé à six mois en vertu du même article, dans ce cas, vous en serez avisés avant la date citée ci-dessus.

Le service instructeur est chargé de procéder à la publication de votre demande qui sera affichée en mairie des communes où sont situés les biens ainsi que sur le site de la Préfecture.

Un courrier vous informant de la date d'examen de votre dossier vous sera envoyé en cas de consultation de la Commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA).

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Directeur départemental des territoires et de la mer,  
la Chef du Service de l'économie agricole,



Mathilde GUÉRAND

*(1) L'autorisation tacite pourra être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa naissance ;  
- soit par un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision ou hiérarchique adressé au Ministre en charge de l'agriculture,  
- soit directement ou après le recours administratif susmentionné, par un recours juridictionnel devant le tribunal administratif territorialement compétent.*

PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Direction départementale  
des territoires et de la mer du Pas-de-Calais

Arras, le

17 AVR. 2018

Service de l'économie agricole  
Unité entreprises et foncier agricoles

EARL PÉTILLON  
(Madame Stéphanie PÉTILLON et  
Monsieur Christophe PÉTILLON)  
5 rue des Clinques  
62840 SAILLY-SUR-LA-LYS

Réf : SEA/ND/62-18105  
Affaire suivie par : Sylvain BRESSON  
DDTM-SEA-EFA@pas-de-calais.gouv.fr  
Tél. 03 21 50 30 43 – Fax : 03 21 50 33 90

**Objet : contrôle des structures – Accusé réception de dossier complet**

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article L. 331-2 du Code rural et de la pêche maritime (CRPM), j'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter tendant à autoriser :

- l'installation de Madame Stéphanie PÉTILLON et de Monsieur Christophe PÉTILLON au sein de l'EARL PÉTILLON, en remplacement de Madame Françoise PÉTILLON et de Monsieur Harold PÉTILLON ;
- la reprise d'une superficie supplémentaire de 15 ha 74 a 41 ca, provenant de l'EARL BECUE CHARLET dont le siège social se situe à SAILLY-SUR-LA-LYS.

L'EARL PÉTILLON ainsi composée de Madame Stéphanie PÉTILLON et de Monsieur Christophe PÉTILLON sollicite l'autorisation d'exploiter les superficies suivantes.

Communes	Références cadastrales	Superficie	Exploitant antérieur ou Preneur en place
FLEURBAIX (62)	D 03 D 07 D 01 D 06 D 04 D 35 D 36 D 09 D 02 D 05 D 08 D 72	1 ha 34 a 50 ca ha 68 a 60 ca ha 87 a 50 ca ha 74 a 70 ca ha 76 a 80 ca ha 35 a 40 ca ha 37 a 90 ca ha 72 a 30 ca ha 63 a 80 ca 1 ha 42 a 00 ca 1 ha 28 a 00 ca 1 ha 07 a 60 ca	EARL PÉTILLON à SAILLY-SUR-LA-LYS
SAILLY-SUR-LA-LYS (62)	AA 16 AA 04 AB 07 AB 10 AB 43 AB 34 AX 79 AB 06 AB 09 AB38 C 867 C 869 AB 02 AB 03	ha 80 a 75 ca ha 77 a 97 ca ha 41 a 81 ca ha 69 a 28 ca ha 75 a 18 ca ha 60 a 61 ca ha 96 a 81 ca 1 ha 02 a 27 ca ha 39 a 44 ca ha 99 a 93 ca ha 17 a 95 ca ha 84 a 90 ca ha 41 a 52 ca 1 ha 94 a 64 ca	EARL BECUE CHARLET à SAILLY-SUR-LA-LYS

Communes	Références cadastrales	Superficie	Exploitant antérieur ou Preneur en place	
SAILLY-SUR-LA-LYS (62)	AB 39	ha 37 a 67 ca	EARL BECUE CHARLET à SAILLY-SUR-LA-LYS	
	AX 80	ha 47 a 22 ca		
AB 33	ha 38 a 85 ca			
AB 35	ha 58 a 90 ca			
AB 36	ha 58 a 42 ca			
AB 37	ha 38 a 00 ca			
AB 53	ha 72 a 05 ca			
AB 08	ha 73 a 62 ca			
AC 58	ha 66 a 62 ca			
	B 599	1 ha 36 a 00 ca		EARL PÉTILLON à SAILLY-SUR-LA-LYS
	B 2424	4 ha 20 a 00 ca		
	AX 62	1 ha 53 a 54 ca		
	AA 01	ha 39 a 80 ca		
	C 545	1 ha 06 a 10 ca		
	C 551	1 ha 09 a 00 ca		
	C 552	ha 54 a 20 ca		
	C 538	ha 60 a 50 ca		
	C 542	ha 39 a 82 ca		
	C 547	ha 36 a 90 ca		
	C 548	ha 65 a 45 ca		
	C 544	1 ha 70 a 50 ca		
	C 556	ha 47 a 30 ca		
	AC 40	1 ha 00 a 80 ca		
	AC 48	ha 47 a 90 ca		
	AC 49	ha 31 a 95 ca		
	C 352	1 ha 05 a 20 ca		
	C 364	1 ha 14 a 80 ca		
	C 365	1 ha 45 a 90 ca		
	C 375	ha 27 a 13 ca		
	C 451	ha 82 a 20 ca		
	C 452	ha 32 a 90 ca		
	C 453	ha 24 a 80 ca		
	C 543	ha 48 a 20 ca		
	AA 02	ha 64 a 90 ca		
	AA 03	ha 41 a 65 ca		
	C 534	ha 57 a 70 ca		
	C 537	1 ha 16 a 20 ca		
	C 541	1 ha 07 a 18 ca		
ESTAIRES (59)	B 458	ha 83 a 27 ca		
	A 87	ha 79 a 33 ca		
LA GORGUE (59)	B 1795	ha 66 a 13 ca		
	B 1035	3 ha 67 a 73 ca		
	B 1047	4 ha 95 a 10 ca		
	B 1050	1 ha 23 a 85 ca		
	B 1982	ha 77 a 72 ca		
	B 1017	1 ha 54 a 48 ca		
	B 1018	ha 1 a 10 ca		
	B 1019	ha 16 a 13 ca		
	B 1024	ha 45 a 92 ca		
	B 1025	ha 23 a 51 ca		
	B 1048	ha 69 a 00 ca		
	B 1357	ha 9 a 28 ca		
	B 1027	ha 21 a 77 ca		
	B 1030	1 ha 53 a 60 ca		
	B 1033	1 ha 08 a 65 ca		
	B 1026	1 ha 09 a 64 ca		
	B 916	ha 4 a 66 ca		
	B 917	2 ha 65 a 42 ca		
	B 1015	ha 37 a 15 ca		
	B 1016	1 ha 92 a 05 ca		

Communes	Références cadastrales	Superficie	Exploitant antérieur ou Preneur en place
LA GORGUE (59)	B 913	ha 35 a 80 ca	EARL PÉTILLON à SAILLY-SUR-LA-LYS
	B 911	ha 20 a 38 ca	
	B 912	ha 18 a 31 ca	
	B 1900	ha 57 a 16 ca	
	B 908	ha 80 a 15 ca	
	B 910	ha 44 a 55 ca	
	B 1118	ha 74 a 90 ca	
	B 909	ha 34 a 06 ca	
STEENWERCK (59)	XI 56	ha 87 a 70 ca	
	XI 58	ha 42 a 80 ca	
	XI 57	1 ha 41 a 90 ca	
	YW 46	2 ha 80 a 60 ca	
	YW 45	2 ha 69 a 00 ca	
	YW 50	ha 18 a 20 ca	
	YW 52	ha 52 a 70 ca	
	YW 51	ha 53 a 00 ca	
	XI 59	ha 42 a 00 ca	
	YW 42	ha 73 a 20 ca	
	YW 43	1 ha 04 a 70 ca	
	XI 53	1 ha 61 a 70 ca	
	XI 54	ha 42 a 30 ca	
	XI 60	2 ha 34 a 30 ca	
	XK 06	ha 70 a 10 ca	
	XI 52	2 ha 55 a 80 ca	
	YW 49	ha 84 a 50 ca	
	YW 47	3 ha 04 a 10 ca	
	XI 61	4 ha 73 a 00 ca	
	XI 55	1 ha 12 a 90 ca	

**Superficie totale : 108 ha 59 a 73 ca**

**Votre dossier est enregistré complet le 12/03/2018 sous le numéro 62-18105.**

Mes services vont procéder à l'instruction de votre dossier, des éléments techniques complémentaires pourront vous être demandés le cas échéant.

J'appelle votre attention sur le fait qu'il vous est interdit de mettre en valeur les parcelles objet de la demande avant le délai imparti à l'administration pour faire une éventuelle opposition à votre demande.

Si une décision ne vous a pas été notifiée dans le délai de 4 mois à compter de la date d'enregistrement susmentionnée, vous bénéficierez alors d'une autorisation tacite, soit le **13/07/2018**, conformément à l'article R. 331-6 du CRPM. (1)

Cependant, sur décision motivée, ce délai peut être prolongé à six mois en vertu du même article, dans ce cas, vous en serez avisés avant la date citée ci-dessus.

Le service instructeur est chargé de procéder à la publication de votre demande qui sera affichée en mairie des communes où sont situés les biens ainsi que sur le site de la Préfecture.

Un courrier vous informant de la date d'examen de votre dossier vous sera envoyé en cas de consultation de la Commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Directeur départemental des territoires et de la mer,  
la Chef du Service de l'économie agricole,



Mathilde GUERAND

*(1) L'autorisation tacite pourra être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa naissance :*  
*- soit par un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision ou hiérarchique adressé au Ministre en charge de l'agriculture,*  
*- soit directement ou après le recours administratif susmentionné, par un recours juridictionnel devant le tribunal administratif territorialement compétent.*



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Direction départementale  
des territoires et de la mer du Pas-de-Calais

Arras, le 7 AVR 2018

Service de l'économie agricole  
Unité entreprises et foncier agricoles

EARL LECLERCQ  
(Madame Sandrine LECLERCQ)  
17 rue Principale  
62760 FAMECHON

Réf : SEA/ND/62-18107  
Affaire suivie par : Sylvain BRESSON  
DDTM-SEA-EFA@pas-de-calais.gouv.fr  
Tél. 03 21 50 30 43 – Fax : 03 21 50 33 90

**Objet : contrôle des structures – Accusé réception de dossier complet**

Madame,

Conformément à l'article L. 331-2 du Code rural et de la pêche maritime (CRPM), j'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter concernant la reprise d'une superficie supplémentaire détaillée ci-dessous, provenant de l'exploitation de Monsieur Philippe LÉCUBIN de PAS-EN-ARTOIS.

Communes	Références cadastrales	Superficie	Exploitant antérieur ou Preneur en place
FAMECHON	B 548 B 549	ha 59 a 76 ca ha 68 a 73 ca	Philippe LÉCUBIN à PAS-EN-ARTOIS

**Superficie totale : 1 ha 28 a 49 ca**

**Votre dossier est enregistré complet le 12/03/2018 sous le numéro 62-18107.**

Mes services vont procéder à l'instruction de votre dossier, des éléments techniques complémentaires pourront vous être demandés le cas échéant.

J'appelle votre attention sur le fait qu'il vous est interdit de mettre en valeur les parcelles objet de la demande avant le délai imparti à l'administration pour faire une éventuelle opposition à votre demande.

Si une décision ne vous a pas été notifiée dans le délai de 4 mois à compter de la date d'enregistrement susmentionnée, vous bénéficierez alors d'une autorisation tacite, soit le 13/07/2018, conformément à l'article R. 331-6 du CRPM. (1)

Cependant, sur décision motivée, ce délai peut être prolongé à six mois en vertu du même article, dans ce cas, vous en serez avisée avant la date citée ci-dessus.

Le service instructeur est chargé de procéder à la publication de votre demande qui sera affichée en mairie de la commune où sont situés les biens ainsi que sur le site de la Préfecture.

Un courrier vous informant de la date d'examen de votre dossier vous sera envoyé en cas de consultation de la Commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA).

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Directeur départemental des territoires et de la mer,  
la Chef du Service de l'économie agricole,

  
Mathilde GUÉRAND

(1) L'autorisation tacite pourra être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa naissance :  
- soit par un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision ou hiérarchique adressé au Ministre en charge de l'agriculture,  
- soit directement ou après le recours administratif susmentionné, par un recours juridictionnel devant le tribunal administratif territorialement compétent.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Direction départementale  
des territoires et de la mer du Pas-de-Calais

Arras, le 7 AVR. 2018

Service de l'économie agricole  
Unité entreprises et foncier agricoles

Monsieur Sébastien BALLART  
43 rue de Berck  
62390 LE PONCHEL

Réf : SEA/ND/62-18108

Affaire suivie par : Sylvain BRESSON

DDTM-SEA-EFA@pas-de-calais.gouv.fr

Tél. 03 21 50 30 43 – Fax : 03 21 50 33 90

**Objet : contrôle des structures – Accusé réception de dossier complet**

Monsieur,

Conformément à l'article L. 331-2 du Code rural et de la pêche maritime (CRPM), j'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter tendant à autoriser la poursuite à titre individuel de l'exploitation d'une superficie de 85 ha 65 a 94 ca jusqu'alors exploitée dans le cadre du GAEC BALLART à LE PONCHEL.

Vous sollicitez l'autorisation d'exploiter les superficies suivantes :

COMMUNES	Références cadastrales	Superficie	Exploitant antérieur ou Preneur en place
AUXI-LE-CHÂTEAU (62)	ZB 17 ZM 40 ZM 42 ZM 43 ZM 44	1 ha 92 a 60 ca 5 ha 66 a 40 ca ha 55 a 40 ca 1 ha 34 a 70 ca 3 ha 90 a 30 ca	GAEC BALLART à LE PONCHEL
CAUMONT (62)	ZE 40 ZK 15 ZL 37 ZH 03 ZI 45 ZE 42 ZI 4 ZC 17 ZK 16 ZE 39 ZK 07 AD 70 AD 81 AD 82 AD 83 AD 84 ZE 41	1 ha 21 a 20 ca ha 48 a 70 ca 1 ha 51 a 10 ca 1 ha 24 a 00 ca ha 33 a 40 ca ha 87 a 10 ca 1 ha 31 a 70 ca ha 38 a 90 ca ha 87 a 70 ca 1 ha 47 a 20 ca ha 65 a 40 ca ha 4 a 25 ca ha 8 a 98 ca ha 21 a 78 ca ha 3 a 23 ca ha 74 a 04 ca ha 68 a 10 ca	
GENNES-IVERGNY (62)	ZE 35 ZE 40 ZE 41 B 299 B 375 ZE 38	1 ha 05 a 20 ca ha 50 a 10 ca ha 40 a 10 ca ha 17 a 57 ca 4 ha 00 a 00 ca ha 63 a 80 ca	



COMMUNES	Références cadastrales	Superficie	Exploitant antérieur ou Preneur en place
GENNES-IVERGNY (62)	ZE 39	1 ha 86 a 00 ca	GAEC BALLART à LE PONCHEL
	ZE 37	1 ha 70 a 00 ca	
	B 280	ha 46 a 61 ca	
	B 268	1 ha 82 a 74 ca	
	ZE 42	ha 74 a 50 ca	
	B 279	ha 46 a 60 ca	
LE PONCHEL (62)	AB 155	ha 41 a 24 ca	
	AB 160	ha 41 a 10 ca	
	AB 161	ha 85 a 04 ca	
	AD 102	1 ha 30 a 30 ca	
	AH 155	ha 22 a 30 ca	
	AB 173	ha 93 a 35 ca	
	AH 138	ha 5 a 70 ca	
	AH 139	ha 12 a 04 ca	
	AB 18	ha 34 a 33 ca	
	AB 45	ha 31 a 80 ca	
	AB 51	1 ha 65 a 40 ca	
	AB 159	ha 34 a 07 ca	
	AC 428	ha 31 a 15 ca	
	AB 05	3 ha 96 a 40 ca	
	AB 19	ha 34 a 33 ca	
	AB 23	ha 35 a 35 ca	
	AB 128	1 ha 21 a 66 ca	
	AC 447	ha 56 a 06 ca	
	AD 34	1 ha 25 a 05 ca	
	AB 01	ha 24 a 87 ca	
	AB 02	4 ha 26 a 10 ca	
	AB 03	4 ha 44 a 27 ca	
	AB 26	ha 31 a 85 ca	
	AC 437	ha 19 a 45 ca	
	AB 125	1 ha 21 a 97 ca	
	AB 127	1 ha 80 a 90 ca	
	AB 39	ha 75 a 90 ca	
	AB 47	ha 46 a 40 ca	
	AB 48	ha 45 a 34 ca	
	AB 89	ha 22 a 24 ca	
AB 158	ha 58 a 17 ca		
AB 52	ha 92 a 92 ca		
AB 04	1 ha 36 a 85 ca		
AB 06	3 ha 45 a 04 ca		
AB 07	2 ha 01 a 07 ca		
TOLLENT (62)	AD 208	ha 93 a 50 ca	
FROHEN-SUR-AUTHIE (80)	ZB 17	ha 87 a 60 ca	
	ZB 18	ha 16 a 90 ca	
	ZA 99	ha 34 a 50 ca	
	ZA 20	ha 43 a 47 ca	
HIERMONT (80)	ZA 40	4 ha 02 a 60 ca	
MAIZICOURT (80)	ZA 57	ha 5 a 06 ca	
	ZA 32	1 ha 27 a 60 ca	
	ZA 58	ha 45 a 30 ca	

**Superficie totale : 85 ha 65 a 94 ca**

**Votre dossier est enregistré complet le 13/03/2018 sous le numéro 62-18108.**

Mes services vont procéder à l'instruction de votre dossier, des éléments techniques complémentaires pourront vous être demandés le cas échéant.

J'appelle votre attention sur le fait qu'il vous est interdit de mettre en valeur les parcelles objet de la demande avant le délai imparti à l'administration pour faire une éventuelle opposition à votre demande.

Si une décision ne vous a pas été notifiée dans le délai de 4 mois à compter de la date d'enregistrement susmentionnée, vous bénéficierez alors d'une autorisation tacite, soit le **14/07/2018**, conformément à l'article R. 331-6 du CRPM. (1)

Cependant, sur décision motivée, ce délai peut être prolongé à six mois en vertu du même article, dans ce cas, vous en serez avisé avant la date citée ci-dessus.

Le service instructeur est chargé de procéder à la publication de votre demande qui sera affichée en mairie des communes où sont situés les biens ainsi que sur le site de la Préfecture.

Un courrier vous informant de la date d'examen de votre dossier vous sera envoyé en cas de consultation de la Commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Directeur départemental des territoires et de la mer,  
la Chef du Service de l'économie agricole,



Mathilde GUÉRAND

*(1) L'autorisation tacite pourra être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa naissance :*  
*- soit par un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision ou hiérarchique adressé au Ministre en charge de l'agriculture,*  
*- soit directement ou après le recours administratif susmentionné, par un recours juridictionnel devant le tribunal administratif territorialement compétent.*



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Direction départementale  
des territoires et de la mer du Pas-de-Calais

Service de l'économie agricole  
Unité entreprises et foncier agricoles

Réf : SEA/ND/62-18112  
Affaire suivie par : Sylvain BRESSON  
DDTM-SEA-EFA@pas-de-calais.gouv.fr  
Tél. 03 21 50 30 43 – Fax : 03 21 50 33 90

Arras, le 7 AVR. 2018

Monsieur Nicolas LEMAITRE  
14 rue du Fay  
62560 THIEMBRONNE

**Objet : contrôle des structures – Accusé réception de dossier complet**

Monsieur,

Conformément à l'article L. 331-2 du Code rural et de la pêche maritime (CRPM), j'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter tendant à autoriser la poursuite à titre individuel de l'exploitation d'une superficie de 61 ha 28 a 97 ca jusqu'alors exploitée dans le cadre de la SCEA LEMAITRE YVES ET NICOLAS à THIEMBRONNE.

Vous sollicitez l'autorisation d'exploiter les superficies suivantes :

Communes	Références cadastrales	Superficie	Exploitant antérieur ou Preneur en place
CAMPAGNE-LES-BOULONNAIS	ZA 69	3 ha 77 a 60 ca	SCEA LEMAITRE YVES ET NICOLAS à THIEMBRONNE
LEDINGHEM	ZB 22	8 ha 07 a 80 ca	
	ZB 23	9 ha 00 a 89 ca	
THIEMBRONNE	F 121	ha 94 a 62 ca	
	G 490	ha 50 a 72 ca	
	ZN 66	5 ha 29 a 00 ca	
	ZP 17	4 ha 36 a 60 ca	
	ZP 38	4 ha 67 a 20 ca	
	F 91	1 ha 32 a 68 ca	
	F 92	2 ha 17 a 58 ca	
	F 93	2 ha 12 a 77 ca	
	F 111	ha 11 a 21 ca	
	ZR 13	7 ha 19 a 90 ca	
	ZR 15	11 ha 70 a 40 ca	

**Superficie totale : 61 ha 28 a 97 ca**

**Votre dossier est enregistré complet le 15/03/2018 sous le numéro 62-18112.**

Mes services vont procéder à l'instruction de votre dossier, des éléments techniques complémentaires pourront vous être demandés le cas échéant.

J'appelle votre attention sur le fait qu'il vous est interdit de mettre en valeur les parcelles objet de la demande avant le délai imparti à l'administration pour faire une éventuelle opposition à votre demande.

Si une décision ne vous a pas été notifiée dans le délai de 4 mois à compter de la date d'enregistrement susmentionnée, vous bénéficierez alors d'une autorisation tacite, soit le **16/07/2018**, conformément à l'article R. 331-6 du CRPM. (1)


Cependant, sur décision motivée, ce délai peut être prolongé à six mois en vertu du même article, dans ce cas, vous en serez avisé avant la date citée ci-dessus.

Le service instructeur est chargé de procéder à la publication de votre demande qui sera affichée en mairie des communes où sont situés les biens ainsi que sur le site de la Préfecture.

Un courrier vous informant de la date d'examen de votre dossier vous sera envoyé en cas de consultation de la Commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Directeur départemental des territoires et de la mer,  
la Chef du Service de l'économie agricole,



Mathilde GUÉRAND

*(1) L'autorisation tacite pourra être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa naissance :*  
*- soit par un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision ou hiérarchique adressé au Ministre en charge de l'agriculture,*  
*- soit directement ou après le recours administratif susmentionné, par un recours juridictionnel devant le tribunal administratif territorialement compétent.*



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Direction départementale  
des territoires et de la mer du Pas-de-Calais

Service de l'économie agricole  
Unité entreprises et foncier agricoles

Réf : SEA/ND/62-18113  
Affaire suivie par : Sylvain BRESSON  
DDTM-SEA-EFA@pas-de-calais.gouv.fr  
Tél. 03 21 50 30 43 – Fax : 03 21 50 33 90

Arras, le

7 AVR, 2018

Monsieur François THUILLIER  
5 rue du Fay  
62560 THIEMBRONNE

**Objet : contrôle des structures – Accusé réception de dossier complet**

Monsieur,

Conformément à l'article L. 331-2 du Code rural et de la pêche maritime (CRPM), j'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter tendant à autoriser votre installation par la reprise d'une superficie de 50 ha 36 a 25 ca détaillée ci-dessous, provenant de l'exploitation de Monsieur Jean-Pierre THUILLIER de THIEMBRONNE.

COMMUNES	Références cadastrales	Superficie	Nom des propriétaires
CAMPAGNE-LES-BOULONNAIS	ZA 18	6 ha 43 a 20 ca	Jean-Pierre THUILLIER à THIEMBRONNE
	ZA 19	ha 62 a 80 ca	
	ZA 20	1 ha 74 a 70 ca	
	ZA 23	2 ha 20 a 00 ca	
	ZA 49	ha 44 a 40 ca	
	ZA 51	ha 22 a 84 ca	
	ZA 52	ha 29 a 24 ca	
	ZA 58	1 ha 30 a 00 ca	
	ZA 60	ha 34 a 40 ca	
	ZA 61	ha 93 a 40 ca	
	ZH 28	ha 33 a 40 ca	
	ZH 29	ha 74 a 50 ca	
	ZH 30	4 ha 43 a 20 ca	
	ZA 22	6 ha 40 a 80 ca	
	ZA 53	ha 29 a 41 ca	
THIEMBRONNE	ZR 05	2 ha 15 a 20 ca	
	ZR 06	1 ha 37 a 00 ca	
	F 101	2 ha 23 a 26 ca	
	ZR 18	6 ha 14 a 70 ca	
	F 100	ha 25 a 00 ca	
	F 78	ha 30 a 18 ca	
	F 83	ha 28 a 10 ca	
	G 430	ha 26 a 50 ca	
	ZL 11	ha 87 a 80 ca	
	ZN 06	3 ha 50 a 70 ca	
	E 306	ha 30 a 06 ca	
	E 307	ha 7 a 84 ca	
	E 138	1 ha 76 a 02 ca	
	ZO 39	4 ha 07 a 60 ca	

Superficie totale : 50 ha 36 a 25 ca

**Votre dossier est enregistré complet le 15/03/2018 sous le numéro 62-18113.**

Mes services vont procéder à l'instruction de votre dossier, des éléments techniques complémentaires pourront vous être demandés le cas échéant.

J'appelle votre attention sur le fait qu'il vous est interdit de mettre en valeur les parcelles objet de la demande avant le délai imparti à l'administration pour faire une éventuelle opposition à votre demande.

Si une décision ne vous a pas été notifiée dans le délai de 4 mois à compter de la date d'enregistrement susmentionnée, vous bénéficierez alors d'une autorisation tacite, soit le **16/07/2018**, conformément à l'article R. 331-6 du CRPM. (1)

Cependant, sur décision motivée, ce délai peut être prolongé à six mois en vertu du même article, dans ce cas, vous en serez avisé avant la date citée ci-dessus.

Le service instructeur est chargé de procéder à la publication de votre demande qui sera affichée en mairie des communes où sont situés les biens ainsi que sur le site de la Préfecture.

Un courrier vous informant de la date d'examen de votre dossier vous sera envoyé en cas de consultation de la Commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Directeur départemental des territoires et de la mer,  
la Chef du Service de l'économie agricole,



Mathilde GUERAND

*(1) L'autorisation tacite pourra être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa naissance :  
- soit par un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision ou hiérarchique adressé au Ministre en charge de l'agriculture,  
- soit directement ou après le recours administratif susmentionné, par un recours juridictionnel devant le tribunal administratif territorialement compétent.*

PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Direction départementale  
des territoires et de la mer du Pas-de-Calais

Service de l'économie agricole  
Unité entreprises et foncier agricoles

Réf : SEA/SB/62-18123  
Affaire suivie par : Sylvain BRESSON  
DDTM-SEA-EFA@pas-de-calais.gouv.fr  
Tél. 03 21 50 30 43 – Fax : 03 21 50 33 90

Arras, le – 3 MAI 2018

EARL DU CORNET  
(Mesdames Laurence et Julie LECHERF)  
12 rue de Clichy  
62182 RIENCOURT-LES-CAGNICOURT

**Objet : contrôle des structures – Accusé réception de dossier complet**

Mesdames,

Conformément à l'article L. 331-2 du Code rural et de la pêche maritime (CRPM), j'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter tendant à autoriser l'installation de Madame Julie LECHERF au sein de l'EARL DU CORNET, sans mouvement de foncier.

L'EARL DU CORNET ainsi composée sollicite l'autorisation d'exploiter les superficies suivantes.

COMMUNES	Références cadastrales	Superficie	Exploitant antérieur ou Preneur en place
BULLECOURT	ZD 94	2 ha 91 a 70 ca	EARL DU CORNET à RIENCOURT-LES-CAGNICOURT
	ZD 95	1 ha 46 a 70 ca	
	ZD 34	2 ha 55 a 60 ca	
	ZD 96	ha 18 a 00 ca	
HENDECOURT-LES-CAGNICOURT	ZH 89	2 ha 18 a 80 ca	
RIENCOURT-LES-CAGNICOURT	ZC 01	1 ha 72 a 90 ca	
	ZE 92	1 ha 70 a 00 ca	
	ZE 38	2 ha 43 a 60 ca	
LE TRANSLOY	ZN 49	6 ha 28 a 16 ca	
	ZR 33	5 ha 42 a 41 ca	

**Superficie totale : 26 ha 87 a 87 ca**

**Votre dossier est enregistré complet le 22/03/2018 sous le numéro 62-18123.**

Mes services vont procéder à l'instruction de votre dossier, des éléments techniques complémentaires pourront vous être demandés le cas échéant.

J'appelle votre attention sur le fait qu'il vous est interdit de mettre en valeur les parcelles objet de la demande avant le délai imparti à l'administration pour faire une éventuelle opposition à votre demande.

Si une décision ne vous a pas été notifiée dans le délai de 4 mois à compter de la date d'enregistrement susmentionnée, vous bénéficierez alors d'une autorisation tacite, soit le **23/07/2018**, conformément à l'article R. 331-6 du CRPM. (1)

Cependant, sur décision motivée, ce délai peut être prolongé à six mois en vertu du même article, dans ce cas, vous en serez avisées avant la date citée ci-dessus.

Le service instructeur est chargé de procéder à la publication de votre demande qui sera affichée en mairie des communes où sont situés les biens ainsi que sur le site de la Préfecture.

Un courrier vous informant de la date d'examen de votre dossier vous sera envoyé en cas de consultation de la Commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA).

Je vous prie d'agréer, Mesdames, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Directeur départemental des territoires et de la mer,  
la Chef du Service de l'économie agricole,

Po



Mathilde GUÉRAND

*(1) L'autorisation tacite pourra être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa naissance :*  
*- soit par un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision ou hiérarchique adressé au Ministre en charge de l'agriculture,*  
*- soit directement ou après le recours administratif susmentionné, par un recours juridictionnel devant le tribunal administratif territorialement compétent.*





PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Direction départementale  
des territoires et de la mer du Pas-de-Calais

Service de l'économie agricole  
Unité entreprises et foncier agricoles

Réf : SEA/SB/62-18118  
Affaire suivie par : Sylvain BRESSON  
DDTM-SEA-EFA@pas-de-calais.gouv.fr  
Tél. 03 21 50 30 43 – Fax : 03 21 50 33 90

Arras, le 25 AVR. 2018

EARL DE LA PETITE CHAPELLE  
(Monsieur Francis MILLAMON)  
37 rue des 3 Marquets  
62650 BOURTHES

**Objet : contrôle des structures – Accusé réception de dossier complet**

Monsieur,

Conformément à l'article L. 331-2 du Code rural et de la pêche maritime (CRPM), j'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter concernant la reprise d'une superficie supplémentaire détaillée ci-dessous.

Communes	Références cadastrales	Superficie	Exploitant antérieur ou Preneur en place
BOURTHES	B 38	ha 75 a 10 ca	Henri MAILLY à BOURTHES
	D 68	ha 26 a 00 ca	EARL DE LA PETITE CHAPELLE à BOURTHES
	D 66	ha 24 a 90 ca	
	D 65	ha 30 a 20 ca	
	D 71	ha 61 a 80 ca	
D 557	ha 9 a 45 ca		
SENLECQUES	A 286	1 ha 27 a 50 ca	
	A 59	ha 64 a 40 ca	
	A 58	ha 45 a 60 ca	

**Superficie totale : 4 ha 64 a 95 ca**

**Votre dossier est enregistré complet le 20/03/2018 sous le numéro 62-18118.**

Mes services vont procéder à l'instruction de votre dossier, des éléments techniques complémentaires pourront vous être demandés le cas échéant.

J'appelle votre attention sur le fait qu'il vous est interdit de mettre en valeur les parcelles objet de la demande avant le délai imparti à l'administration pour faire une éventuelle opposition à votre demande.

Si une décision ne vous a pas été notifiée dans le délai de 4 mois à compter de la date d'enregistrement susmentionnée, vous bénéficierez alors d'une autorisation tacite, soit le 21/07/2018, conformément à l'article R. 331-6 du CRPM. (1)

Cependant, sur décision motivée, ce délai peut être prolongé à six mois en vertu du même article, dans ce cas, vous en serez avisé avant la date citée ci-dessus.

Le service instructeur est chargé de procéder à la publication de votre demande qui sera affichée en mairie des communes où sont situés les biens ainsi que sur le site de la Préfecture.

Un courrier vous informant de la date d'examen de votre dossier vous sera envoyé en cas de consultation de la Commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Directeur départemental des territoires et de la mer,  
la Chef du Service de l'économie agricole,



Mathilde GUÉBAND

*(1) L'autorisation tacite pourra être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa naissance :*  
*- soit par un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision ou hiérarchique adressé au Ministre en charge de l'agriculture,*  
*- soit directement ou après le recours administratif susmentionné, par un recours juridictionnel devant le tribunal administratif territorialement compétent.*



**PREFET DE LA REGION  
HAUTS-DE-FRANCE**

Direction régionale  
de l'environnement,  
de l'aménagement  
et du logement

Secrétariat Général

Pôle Ressources  
Humaines

**Le Préfet de la région Hauts-de-France  
Préfet du Nord  
Officier de la Légion d'Honneur  
Commandeur de l'ordre national du Mérite**

Vu l'ordonnance n° 82-296 du 31 mars 1982 relative à l'exercice de fonctions à temps partiel pour les fonctionnaires et agents des collectivités locales et de leurs établissements publics à caractère administratif ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à fonction publique de l'État ;

Vu la loi n° 91-73 du 18 janvier 1991 portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales, et notamment son article 27 ;

Vu la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions aux élections régionales et départementales, notamment ses articles 1 et 2 ;

Vu le décret n° 91-1067 du 14 octobre 1991 modifié portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de l'Espace ;

Vu le décret n° 97-464 du 9 mai 1997 relatif à la création et l'organisation des services à compétence nationale ;

Vu le décret n° 2001-1161 du 7 décembre 2001 modifié, portant déconcentration de décisions relatives à l'attribution de la nouvelle bonification indiciaire dans les services du Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement ;

Vu le décret n° 2001-1162 du 7 décembre 2001 portant modification du décret n° 91-1067 du 14 octobre 1991 portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de l'Espace ;

Vu le décret n° 2002-84 du 16 janvier 2002 relatif aux pouvoirs des préfets de zone, modifié par les décrets n° 2002-916 du 30 mai 2002 et n° 2004-374 du 29 avril 2004 ;

Vu le décret n° 2007-995 du 3 mai 2007 relatif aux attributions du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement et de l'Aménagement Durables ;

Vu le décret n° 2009-235 du 27 février 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;

Vu l'arrêté ministériel du 7 décembre 2001 modifié fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement ;

Vu l'arrêté ministériel du 7 décembre 2001 modifié déléguant de pouvoir en matière d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire dans les services du Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement ;

Vu l'arrêté du 4 janvier 2010 portant nomination (directeurs régionaux de l'environnement, de l'aménagement et du logement) ;

Vu l'arrêté ministériel du 12 août 2011 modifiant l'arrêté du 15 décembre 2009 portant répartition de l'enveloppe de nouvelle bonification indiciaire dans certains services déconcentrés, dans certains services techniques et dans certains services à compétence nationale du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, au titre des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> tranches du Protocole Durafour ;

Vu l'arrêté ministériel du 24 décembre 2015 modifiant l'arrêté du 15 décembre 2009 portant répartition de l'enveloppe de nouvelle bonification indiciaire dans certains services déconcentrés, dans certains services techniques et dans certains services à compétence nationale du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, au titre des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> tranches de la mise en œuvre du Protocole Durafour ;

Vu l'arrêté ministériel du 8 janvier 2018 portant nomination de monsieur Vincent MOTYKA sur le poste de directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Nord-Pas-de-Calais - Picardie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016,

Vu l'arrêté préfectoral du 26 octobre 2016 portant déléguant de signature, au titre de l'administration générale, à monsieur Vincent MOTYKA,

Vu l'avis du CTP en date du 06 juillet 2018,

Sur proposition de monsieur le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Hauts-de-France ,

### ARRÊTE

Article 1<sup>er</sup> – La liste des postes éligibles au titre des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> tranches de l'enveloppe Durafour pour les catégories A, B et C affectés en DREAL Hauts-de-France est conforme à l'annexe I jointe.

Article 2 – Le Directeur régional est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui prend effet au 1<sup>er</sup> septembre 2018 et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à Lille, le 20/08/18

Le Directeur Régional de  
l'Environnement de l'Aménagement et  
du Logement des Hauts-de-France

Vincent MOTYKA

LA DIRECTRICE ADJOINTÉ  
Virginie MAIREY-POTIER

ANNEXE 1 :  
Liste des postes catégorisés A,B et C éligibles au titre des 6ème et 7ème Tranches de l'enveloppe Durafour - à compléter du 01/09/2018

Intitulé de poste	Macro-grade	Nombre de poste	Poids NEI	Nombre de points NEI
D13 - Chargé de mission Transports et Circulations	A	1	20	20
D16 - Chef de la mission Communication	A*	1	40	40
D24 - Chargé mission Comptes Interqualité	A	1	20	20
D31 - Directeur de Cabinet	A*	1	30	30
D44 - Chef de pole Gestion des crues hydrodynamique	A*	1	25	25
B82 - Chargé mission VUE et plans naturels régionaux	A	1	20	20
F03 - Chef de pole habitat et construction	A*	1	20	20
F03A - Adjoint au chef de pole habitat et construction	A*	1	20	20
F03B - Responsables activités procédures administratives et financières	A	1	20	20
F04 - Chef Pôle finances et commandes publiques	A*	1	25	25
F05 - Adjoint chef de service	A*	1	20	20
F06 - chef de pole	A*	1	25	25
F07 - chef d'unité de l'unité professions du transport	A	1	20	20
F08 - Adjointe chef de service	A*	1	20	20
F09 - Chef de Pôle RH	A*	1	25	25
F10 - Adjointe chef de service R&I	A	1	20	20
F11 - Chef de pole prestation immatricule au sein du S&P	A	1	30	30
F12 - Adjointe chef de service	A*	1	20	20
F13 - Chef de Pôle S&P	A*	1	40	40
F14 - Adjointe au chef de S&P	A*	1	0	0
F15 - Chef de Pôle CA-Pole-Peritole du S&P	A	1	25	25
F16 - Chargé relation budgétaire	A	1	20	20
F17 - CTE Banque Social Régional	A	1	25	25
Sous-total Catégorie A	A	23	445	440

Intitulé de poste	Macro-grade	Nombre de poste	Poids NEI	Nombre de points NEI
D 07 - Assistants de direction	B	1	15	15
D 08 - Assistants de direction	D	1	15	15
D 09 - Assistants de direction	D	1	15	15
SE 17 - Chef unité support des centres CTT - Lille	B*	1	15	15
SE 20 - Chef Unité CTT - Arras	B*	1	15	15
SE 77 - Chef unité CTT - Lille	B*	1	15	15
SE 33 - Chef unité CTT - Poissy	B*	1	15	15
SE 40 - Chef d'unité au sein de l'unité de comptabilité	B*	1	15	15
SE 82 - Chef d'unité CTT - Amiens	B*	1	15	15
SE 81 - Chef d'unité	B	1	15	15
SE 66 - Chef d'unité CTT - Oise	B*	1	15	15
SE 11 - Responsable administrativement et technique Evaluation environnementale	B	1	15	15
SE 22 - Chef Unité achats	B	1	15	15
SE 33 - Chef Unité de recettes	B	1	15	15
SE 72 - conseiller prévision	B	1	20	20
SE 86 - Adjointe à le chef de CPCR au sein du S&P	B*	1	20	20
SE 33 - Chef de cellule unité Achats - Subventions - CPCR	B	1	15	15
SE 43 - Chef de pole Achats-Marchés de S&P	B*	1	15	15
SE 45 - chef cellule CA/PAGE	B*	1	20	20
SE 78 - chef cellule CA/PAGE	B	1	15	15
SE 13 - chef de l'unité marché complexe au CPCR	B	1	15	15
SE 67 - Assistants de services social	B	1	15	15
SE 08 - Assistants de services social	B	1	15	15
SE 09 - Assistants de services social	B	1	15	15
SE 10 - Assistants de services social	B	1	15	15
SE 12 - Assistants de services social	B	1	15	15
SE 14 - Assistants de services social	B	1	15	15
SE 17 - Assistants de services social	B	1	15	15
Sous-total Catégorie C	B	28	435	450

Total Général	A - B - C	50	905
---------------	-----------	----	-----

Lille le 16/01/18

Directeur Régional de l'Environnement  
Et du Logement des Hauts de France



Vincent Morel